

PROTECTION DU VIGNOBLE



VITILLOT 2025

Bulletins techniques, informations sanitaires et actualités



VitiLot est le bulletin de préconisations et d'informations de saisons en viticulture de la Chambre d'agriculture du Lot. Chaque bulletin présente des données sanitaires objectives issues du réseau d'observation BSV ainsi que des états des lieux de viticulteurs visités chaque semaine.

Le bulletin est enrichi d'actualités et des projets menés dans toute la filière viticole lotoise. La partie conseil permet aux producteurs de bénéficier d'un conseil et de préconisations indépendantes de la distribution, que ce soit pour le phytosanitaire, la fertilisation, les oligos éléments ou les biostimulants.

Le bulletin est réalisé en collaboration avec les partenaires techniques locaux et métropolitains.

Un numéro spécial en fin de campagne est consacré au bilan de l'année, notamment au niveau climatique ainsi qu'aux points de réussite constatés chez les viticulteurs.

En 2025, 10 numéros ont été réalisés et adressés par mail à l'ensemble des viticulteurs de notre département (300 viticulteurs). L'ensemble des structures viticoles lotoises est partie prenante de ces réalisations. Des bouts de champs ont été réalisés en complément pour sensibiliser les acteurs sur le terrain.



N°1 – 04/04/2025 d'après le BSV n°1 [Lien](#)

A retenir

Stade phénologique : Nous sommes au stade bourgeon d'hiver, les désherbages sont en cours.



Chardonnay
Soturac
30/03



←
Prayssac
Flottes
→
30/03



VENDREDI 04



SAMEDI 05



DIMANCHE 06



LUNDI 07



MARDI 08



MERCREDI 09



JEUDI 10



*source MétéoFrance

Black rot : Éliminez les momies en vue de réduire l'inoculum pour la campagne. Un premier traitement en bio stade pointe verte est nécessaire pour bien contrôler la maladie.

Eudémis : La confusion doit être posée avant mi avril, le premier vol va démarrer sous peu.

Désherbage : voir chapitre dédié.

Flavescence dorée : Pensez à couper les ceps contaminés lors de la taille, Bilan 2024 ici [Lien](#).

Fertilisation : En cours, voir chapitre dédié.

Actualités et retraits : Liste complète et modalités sur ce [Lien](#)

Pledge : pas de modifications pour le moment, utilisation possible pour 2 campagnes.

Devrinol : homologué uniquement sur jeunes plantiers et vignes mères.

Mildicut : à détruire cette année (date de fin d'utilisation 28/02/2026)

Certiphyto : prolongement d'une année, attention en cas de renouvellement la date prise en compte sera celle d'expiration sur votre attestation actuelle plus d'infos [ICI](#)

La charte phyto départementale est toujours active, elle vous permet de réduire les DSR (voir chapitre dédié).

Glyphosate :

Dans les vignes-mère de porte greffes, la dose d'apport annuelle est plafonnée à **2160 g/ha**.

[illegible]

L'adjuvantation permet d'améliorer l'application et donc l'efficacité des herbicides.



Préconisations

Privilégiez des produits mixtes mildiou / black rot ou black rot / oïdium afin de limiter votre consommation de produits phytosanitaires.

Attention aux DSR lors de vos choix de produits.

[Le document de référence pour la campagne 2025 et les méthodes alternatives en viticulture \(Lien\).](#)

		En conventionnel :
Option 1 avant 3Feuilles		50 gr Cuivre métal (BB ou kocide) + soufre poudre 6kg (ou liquide 2-3L)
Option 2 à partir de 3F		50/100 gr Cuivre métal (BB ou kocide) + soufre poudre 6kg ou liquide 2-3L + 1,5 Lbg/Etonan /!\ au froid qui entraîne des phytotoxicités
Option 3 à partir de 3F		50/100 gr Cuivre métal (BB ou kocide) + soufre poudre 6kg ou liquide 2-3L + 1 Optix (fosetyl)
		En agriculture Biologique :
Option 1 avant 1F		soufre poudre 6kg minimum (ou liquide 2-3L)
Option 1 avant 2F		50 gr Cuivre métal (BB ou kocide) + soufre poudre 6kg (ou liquide 2-3L)
Option 2 avant 2F		soufre poudre 4 kg (ou liquide 2L) + Armicarb 2kg
		Oligos et substances de bases : (si surface foliaire suffisante)
Pnpp / Substances de bases :		Les préparations à base de prêle / orties
Carences / Oligos éléments :		Les apports d'oligos éléments avec de L'azote, phosphore, potasse et Fer / Manganèse.
		Adjuvants :
		Sticman 0,1/0,15L ou Heliosol 0,5L ou Djeen : 0,25L
!! Vérifiez les compatibilités physiques et réglementaires lors de votre choix produit Attention à respecter les grammages ha de matières actives ex Glyphosate 450gr/ha sous la rang		

CONSEIL EXPERTISE SUIVI PRATIQUES PHYTOSANITAIRES

- Conseil indépendant
- Informations techniques et réglementaires
- Appui technique
- Différents services adaptés à vos besoins

Vous souhaitez

- Être conseillé et accompagné dans vos pratiques culturales
- Améliorer vos pratiques de production
- Raisonner vos différentes interventions de traitement



Julien BENIER

Conseiller viticole
Ingénieur Réseau Ferme DEPHY Lot

Chambre d'agriculture du Lot
Pôle Viti-vinicole
46140 Anolers-Juillac

06 25 76 26 45



VITILLOT PROTECTION



Charte et Distance de sécurité riverains (DSR)

La **charte départementale** signée par le préfet permet d'aménager la DSR sur les produits avec AMM à condition d'utiliser un matériel homologué anti-dérive (Liste disponible [ici](#)).

Vos parcelles sont concernées si elles sont voisines de lieux d'habitation, de zones accueillant des travailleurs présents de façon régulière et des personnes vulnérables.

La liste de produits avec des distances de 20m incompressibles est disponible [ici](#)

Distances minimales entre les zones d'épandage et les zones d'habitation (date d'application : 1^{er} janvier 2020)



**Informar les riverains et les personnes présentes est obligatoire.
L'allumage du gyrophare lors du traitement est suffisant.**

Document complet sur la charte riverains dans le Lot ([Lien](#))



La ZNCA (zone non cultivée adjacente) :



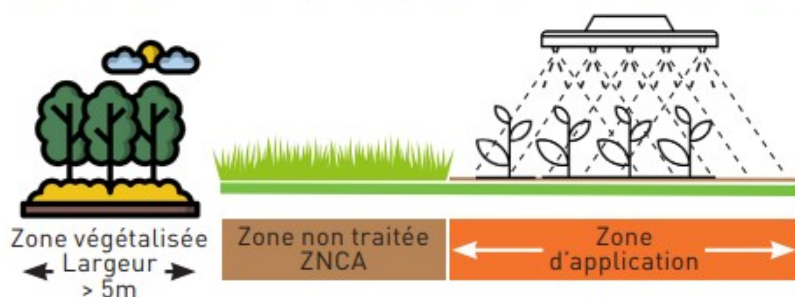
ZNCA :

ZNCA ou ZNT arthropodes ou ZNT plantes non cibles

ZNCA définies par la directive européenne 2003/82/CF

Pas de réglementation française

- Toutes zones végétalisées situées à l'extérieur de la parcelle cultivée et contiguës à cette parcelle, ayant une largeur minimale de 5 m, à l'exclusion des autres parcelles cultivées, des voies de circulation, des zones constituant des mesures de gestion (DVP, dispositif anti-dérive), des zones d'habitation. Il s'agit par exemple des bois, taillis fossés, mares, bords de route larges, etc..
- Protège les organismes aquatiques, les plantes non cibles, arthropodes non cibles, insectes.



Information sur l'étiquette du produit liée à son AMM :

> Spe3

**5, 20 ou 50m
(jusqu'à 500m selon
les produits)**



Sources : Document ZNCA

Réseau OVNI (INRAE), piégeage des insectes sur l'été :

Bilan pièges jaunes 2024 : Les relevés pour les 3 sessions x 7 jours de piégeage ont pu être réalisés sur les 2 parcelles Anglars Juillac et St Paul-Flaunac.

Sur les 2 parcelles suivies on a relevé :

- des drosophiles *suzukii* avec une pression extrême à St Paul-Flaunac .
- Pas de cicadelles, *Scaphoideus titanus*, vecteur de la FD, contrairement aux *Typhlocybae* à surveiller.
- pour le phylloxéra, les populations sont extrêmes à St Paul-Flaunac.

→ Aucune espèce invasive (cryptoblabes/cicadelle africaine) n'a été détectée sur ces parcelles en 2024.



VITILLOT PROTECTION

Rappel fertilisation :

Fertilisation d'entretien au sol en viticulture. (source CA66)

Les besoins en fertilisation vont varier suivant de nombreux paramètres. Parmi eux :

Les exportations d'éléments minéraux. Ce paramètre est lié à la vigueur et au rendement

	Feuilles	Sarments	Vendange	Total
Azote (en kg N)	13 (10 à 35)	5 (2 à 10)	13 (12 à 30)	30
Phosphore (en kg P ₂ O ₅)	1,5 (1 à 5)	1 (0,3 à 2)	4 (3 à 12)	6
Potassium (en kg K ₂ O)	7 (5 à 10)	4 (3 à 10)	50 (25 à 100)	60
Magnésium (en kg MgO)	4 (3 à 17)	1 (0,5 à 4)	1,5 (0,5 à 4)	6
Fer				0,5

Ordre de grandeur moyen (entre parenthèses des valeurs mini et maxi pour des niveaux de production faibles à élevés) des exportations annuelles de la vigne – LAFON et al, 1965).

Pour aller plus loin et sur d'autres éléments nutritifs :

[LIEN](#) et [LIEN N°2 en AB](#)

FERTILISATION ET HVE :

Le bilan azoté est évalué selon la méthode du bilan apparent (entrées – sorties), il permet de rapporter jusqu'à **8 points**, mais les seuils sont très bas :

Bilan azoté		Points
>50U	0	Pts
De 40 à 50 U	2	Pts
De 30 à 40 U	4	Pts
De 20 à 30 U	6	Pts
<20 U	8	Pts

Pour le calcul des sorties azotées retenir :

- 2 U/tonne de raisins,
- 20U (forfaitaire) pour le stockage par les parties aériennes,

Donc une parcelle produisant 5 t/ha : $(5 \times 2) + 20 = 30$ U exportées.

Ainsi un vigneron qui réalise un apport de 45U/ha avec un rendement de 5T/ha, obtiendra un score de 8 points $(45U - 5 \times 2U - 20U = 15U$ en bilan azoté).

Attention c'est bien la quantité totale d'azote apportée qui est comptabilisée, et pas l'azote efficace.

Il faudra donc trouver des points sur d'autres items :

L'utilisation d'**azote organique** peut rapporter jusqu'à **4 points** (1 pt de 25 à 35% des apports, + 1 pt par tranche de 10%).

Le % de **SAU non fertilisée** (y compris les parcelles en jachère, prairie temporaire ou non exploitée peut rapporter jusqu'à **10 pts** (1 pt de 5% à 15%, puis 1 pt par tranche de 10%).

La couverture des sols (présent sur l'ensemble de la campagne) peut rapporter jusqu'à **3 points**, mais le 1er pt est obtenu à partir de 50% de la surface, donc difficile à atteindre. (>50% 1 pt, >75% 2pts, 100% 3pts).

La réalisation d'un plan prévisionnel de fumure rapporte **1.5 pts**.

Méthodes alternatives et prophylactiques :

vigueur de la vigne. Mais il ne figure pas dans cette liste car celle-ci se veut applicable à tous les objectifs de rendement.

Bio-agresseurs	Techniques alternatives et prophylaxie	Objectifs
Mildiou	Drainage du sol	Limiter les flaques réduit les possibilités de formation de foyers primaires
	Enherbement, travail du sol, épamprage	Diminuer le développement d'organes verts à proximité du sol
	Travail du sol (avant risque mildiou élevé)	Détruire les plantules issues des semis de pépins
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation des grappes
Oïdium	Ebourgeonnage, effeuillage	Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV
	Maîtrise de la fertilisation azotée et enherbement	Réduire la vigueur
Black Rot	Destruction des bois de taille élimination des vieux bois et des baies momifiées	Limiter la source d'inoculum
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation du feuillage
Pourriture grise et acide	Drainage du sol	Limiter les « mouillères »
	Maîtrise de la fertilisation azotée, enherbement	Réduire la vigueur
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassement de végétation et aérer les grappes pour réduire les durées d'humectation
	Maîtrise des vers de grappes et de l'oïdium	Limiter les risques de porte d'entrée pour le champignon

Afin de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires des outils sont à votre disposition :

Il vous est possible d'utiliser des produits de **biocontrôle**, la liste est disponible en cliquant sur le [lien](#).

-Substances de bases / PNPP* : Les substances de bases en viticulture ITAB

-Soutien nutritionnel : Les désordres nutritionnels de la vigne (INRA)

Quelques résultats d'essais sur des produits alternatifs (Lien IFV)

- Proscrivez les mélanges de produits phytopharmaceutiques dangereux pour les abeilles.
- Les couverts végétaux et les différents enherbements implantés favorisent les auxiliaires, et le développement de nombreuses espèces qui sont bénéfiques à la vigne. [Lien](#)

ype-cos-enr- n°207-21/04/2021

La Chambre d'agriculture du LOT est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA."

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Lot. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Cahors

Vos interlocuteurs

Pôle environnement et végétal
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr - 05 65 23 22 22

Julien BENIER, conseiller viticole
j.benier@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 45

Audrey Simao, Technicienne viticole
a.simao@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 30



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



Chambre d'agriculture du Lot
430 avenue Jean Jaurès
CS60199
46004 Cahors Cedex 9



N°2 – 18/04/2025 d'après le BSV n°3 [Lien](#)

A retenir

Stade phénologique : Les stades sont très hétérogènes en fonction des secteurs et cépages.



Chardonnay
Soturac
14/04



←
Prayssac
Caillac
→



*source Météofrance

Black rot : Le risque est réel avec les conditions humides, soyez vigilants sur les parcelles où les momies sont présentes et les tailles rases.

Mildiou : Les premières contaminations pré-épidermiques peuvent avoir lieu sur les secteurs les plus avancés.

Excoriose : Les conditions sont favorables cette année, les premiers traitements avec des fortes quantités de soufre luttent efficacement contre cette maladie.

Oidium : Le stade de sensibilité démarre à 2-3F, soyez vigilant notamment sur les blancs.

Eudémis : Le premier vol a démarré sur plusieurs secteurs.

Erinose / Acariose : Combinez la lutte avec l'oïdium en utilisant du soufre.

Désherbage : Voir chapitre dédié.

Fertilisation : En cours, voir chapitre dédié.

Pulvé : Une bonne qualité de pulvérisation est essentielle pour gérer efficacement les maladies.

Glyphosate :

Dans les vignes-mère de porte-greffes, la dose d'apport annuelle est plafonnée à **2160 g/ha**.

HERBICIDES RACINAIRES		CENT 7 6 l/ha	KERB Flo 1,875 l/ha	DEVIRINOL F 9 l/ha	PLEDGE 1,2 kg/ha	KATANA 0,2 kg/ha	BOA 0,35 l/ha
<u>Graminees</u>							
Bromes							
Digitaire	<i>Digitaria sanguinalis</i>						
Panic	<i>Echinochloa crus galli</i>						
Ray grass	<i>Lolium sp</i>						
Paturin	<i>Poa annua</i>						
Setaire	<i>Setaria sp</i>						
Fétuques	<i>Festuca sp</i>						
Vulpin	<i>Alopecurus</i>						
<u>Dicotyledones</u>							
Amarante	<i>Amaranthus retroflexus</i>						
Chenopode	<i>Chenopodium album</i>						
Erigeron	<i>Conyza canadensis</i>						
Epilobe	<i>Epilobium tetragonum</i>						
Erodium	<i>Erodium sp</i>						
Gaillet	<i>Galium aparine</i>						
Geraniums	<i>Geranium sp</i>						
Laitue scarole	<i>Lactuca scariola</i>						
Lamier	<i>Lamium purpureum</i>						
Matricaire	<i>Matricaria sp</i>						
Mercuriale	<i>Mercurialis annua</i>						
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>						
Renouée oiseaux	<i>Polygonum aviculare</i>						
Renouée persicaire	<i>Polygonum persicaria</i>						
Renouée liseron	<i>Fallopia convolvulus</i>						
Pourpier	<i>Portulaca oleracea</i>						
Rumex (semis)	<i>Rumex sp</i>						
Seneçon	<i>Senecio vulgaris</i>						
Morelle	<i>Solanum nigrum</i>						
Laiteron rude	<i>Sonchus asper</i>						
Laiteron maraicher	<i>Sonchus oleraceus</i>						
Veroniques	<i>Veronica sp</i>						
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>						
Pissenlit	<i>Taraxacum officinale</i>						
Ravenelle	<i>Raphanus raphanistrum</i>						
Capselle	<i>Capsela bursa pastoris</i>						
Céraiste	<i>Cerastium glomeratum</i>						
Crucifères							
		Bonne à très bonne efficacité			>95%		
		Bonne efficacité			>80%		
		Efficacité moyenne			<50%		
		Efficacité faible à nulle			<25%		
		Donnée manquante			pas de données		

ne pas appliquer sur
plus de 33 % de la
surface

Ci-dessus les spectres des herbicides non totaux. Le kerbflo n'est plus efficace à cette période.

Les produits à base de glyphosate ont un spectre total et sont systémiques, ils sont également sensibles à la dureté de l'eau, vous pouvez les corriger avec des sulfates d'ammonium.

Les défanants destinés à l'épamprage sont des herbicides totaux de contact.

L'adjuvantation permet d'améliorer l'application et donc l'efficacité des herbicides.



Maladies et ravageurs :

-Black Rot : Un nettoyage au soufre avec des quantités >6kg/ha vous permet de limiter également l'oïdium. En fort historique, TRP et parcelles non nettoyées un IBS à demi-dose dès le deuxième passage limitera le risque de contaminations précoces.

-Mildiou : Les œufs sont murs en conditions de laboratoire. Les campagnes précédentes ayant été très favorables au mildiou, la quantité d'inoculum est en théorie élevée. Soyez vigilant à renouveler les traitements en fonction de la pluviométrie et de la pousse du végétal.

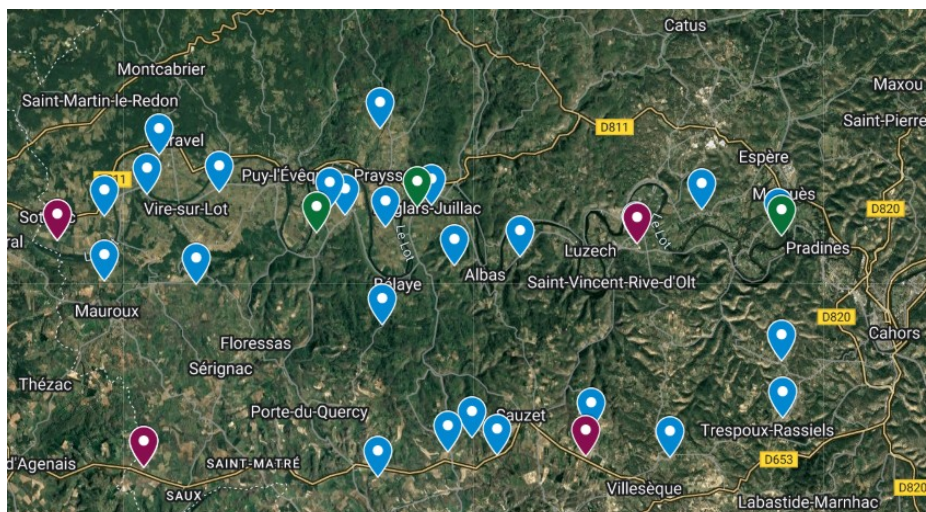
+ la végétation est réceptive (stade sensible dès l'éclatement du bourgeon)	OUI
+ les œufs de mildiou ont atteint un stade de maturité suffisant	OUI (pré-épidémiques)
+ les conditions climatiques permettent de générer des projections de spores, généralement sur la végétation au bas des souches (T° moyenne > 11°C et pluviométrie suffisante)	OUI

-Excoriose : L'humidité et les températures sont favorables, combinez la lutte avec le mildiou ou des quantités élevées de soufre.

-Oïdium : La lutte préventive peut démarrer, de fortes quantités de soufre contiennent bien la maladie.

-Eudémis : Le vol a débuté, il est important que les pièges et la confusion soient en place.

Le réseau de piégeage 2025 mutualisé entre les acteurs locaux est maintenu (CA46/Vinovalie/Sodepac/Natera/Vitivista) avec les répartitions suivantes :



[Lien pour consulter le relevé.](#)



VITILLOT PROTECTION

Adjuvantation :

Les adjuvants peuvent vous aider en conditions difficiles en améliorant la qualité de pulvérisation et la durée de lessivage des produits :

Ci dessous quelques exemples :

(Document complet sur ce Lien)



-Des éléments supplémentaires sur l'adjuvantation :

[Lien Ecophytoc](#)

Les sept fonctions des adjuvants

Pour être autorisé, l'adjuvant doit posséder au moins une des fonctions suivantes :

Fonction	Définition	Exemples
Améliore la qualité de la pulvérisation	Homogénéise la taille des gouttelettes en limitant les plus petites et les très grosses, limitant alors la dispersion dans l'atmosphère. Effet aussi sur l'angle du jet...	Alcool terpénique (Heliosol, Escapade, Calaque...) Lécithine de soja (Li 700, Elton, Elvis, Transit, Gondor...) Oligomère terpénique (Helioterpen film) Organo-silicone (Silwet L-77)
Étalement	Augmente la surface de contact entre le produit phytosanitaire et la plante (mouillabilité) en modifiant la tension de surface de la bouillie	Alcool terpénique (Heliosol...) Latex synthétique (Sticman) Lécithine de soja (Li 700, Gondor...) Organo-silicone (Silwet L-77) ...
Pénétration	Améliore la pénétration de la substance active au travers de la cuticule des feuilles	Alcool terpénique (Heliosol) Ester sulfurique (Hurricane) Huile minérale paraffinique Huile de colza (Actirob B...) Lécithine de soja (Li 700, Gondor...) Oligomère terpénique (Helioterpen film) Organo-silicone (Silwet L-77, Break-Thru S240)
Rétention	Maintient les gouttelettes de bouillie sur le végétal lors de l'impact, limite le phénomène de rebond	Alcool terpénique (Heliosol...) Latex synthétique (Sticman) Oligomère terpénique (Helioterpen film) Organo-silicone (Silwet L-77)
Réduction du lessivage	Permet à la bouillie de se maintenir sur l'épiderme de la plante, apportant une meilleure résistance au lessivage. Intéressant pour les produits de contact	Alcool terpénique (Heliosol...) Latex synthétique (Sticman) Oligomère terpénique (Helioterpen film)
Maintien des propriétés de la bouillie	Maintient l'hygrométrie à la surface de la feuille ou prolonge la phase aqueuse de la goutte, limitant ainsi l'évaporation et la cristallisation de la substance active	Oligomère terpénique (Helioterpen film) Sulfate d'ammonium (Actimum)
Améliore la qualité de la bouillie	Acidifiant : place la substance active dans son milieu de stabilité	Lécithine de soja (Li 700...)
	Anti-mousse : empêche la formation de mousse dans la cuve lors de la préparation de la bouillie	Organo-silicone (Antimousse « Bouillies ») Alcool terpénique
	Autres fonctions : tampon pH, neutralisant l'eau dure, stabilisant de la bouillie, compatibilisant	Alcool terpénique Lécithine de soja Sulfate d'ammonium

Réglage et qualité de pulvé :

Un bon réglage de vos appareils de pulvérisation est essentiel afin d'optimiser les matières actives.

Vous trouverez sur le guide ci-joint des méthodes et astuces en fonction des différents types de pulvérisateurs

Plusieurs leviers sont possibles et peuvent vous faire économiser des passages et en sérénité face aux conditions difficiles.

Si vous souhaitez faire évaluer vos pratiques n'hésitez pas à nous contacter !





Préconisations

Privilégiez des produits mixtes mildiou / black rot ou black rot / oïdium afin de limiter votre consommation de produits phytosanitaires.

Attention aux DSR lors de vos choix de produits.

[Le document de référence pour la campagne 2025 et les méthodes alternatives en viticulture \(Lien\).](#)

En conventionnel :	
Option 1 à partir de 3F	200 gr Cuivre métal (BB ou kocide) + soufre poudre 6kg ou liquide 2-3L + 1,5 Optix (fosetyl)
Option 2 à partir de 3F	Fantic A / Bandido 1-2kg + soufre poudre 6kg ou liquide 2-3L
Option 3 // CMR (compatible HVE mais perte d'un point)	Mikal Flash 2-3kg + Soufre 4-6kg
Option 4 (CMR) + Fort riche et passage tardif (3-5F) ou trp non nettoyée	Valiant 2-3kg + Soufre 4-6kg + Difcor 0,08
En agriculture Biologique :	
	100-200gr Cuivre métal (BB ou kocide) + soufre poudre 6kg (ou liquide 2-3L)
Oligos et substances de bases : (si surface foliaire suffisante)	
Pnpp / Substances de bases :	Les préparations à base de prêle / orties
Carences / Oligos éléments :	Les apports d'oligos éléments avec de L'azote, phosphore, potasse et Fer / Manganèse.
Adjuvants :	
	Sticman 0,1/0,15L ou Heliosol 0,5L ou Djeen : 0,25L
// Vérifiez les compatibilités physiques et réglementaires lors de votre choix produit Attention à respecter les grammages ha de matières actives ex Glyphosate 450gr/ha sous la rang	

CONSEIL EXPERTISE SUIVI PRATIQUES PHYTOSANITAIRES

- Conseil indépendant
- Informations techniques et réglementaires
- Appui technique
- Différents services adaptés à vos besoins

Vous souhaitez

- Être conseillé et accompagné dans vos pratiques culturales
- Améliorer vos pratiques de production
- Raisonner vos différentes interventions de traitement



Julien BENIER

Conseiller viticole
Ingénieur Réseau Ferme DEPHY Lot

Chambre d'agriculture du Lot
Pôle Viti-vinicole
46140 Anlars-Juillac

06 25 76 26 45



Rappel fertilisation :

Fertilisation d'entretien au sol en viticulture. (source CA66)

Les besoins en fertilisation vont varier suivant de nombreux paramètres. Parmi eux :

Les exportations d'éléments minéraux. Ce paramètre est lié à la vigueur et au rendement

	Feuilles	Sarments	Vendange	Total
Azote (en kg N)	13 (10 à 35)	5 (2 à 10)	13 (12 à 30)	30
Phosphore (en kg P ₂ O ₅)	1,5 (1 à 5)	1 (0,3 à 2)	4 (3 à 12)	6
Potassium (en kg K ₂ O)	7 (5 à 10)	4 (3 à 10)	50 (25 à 100)	60
Magnésium (en kg MgO)	4 (3 à 17)	1 (0,5 à 4)	1,5 (0,5 à 4)	6
Fer				0,5

Ordre de grandeur moyen (entre parenthèses des valeurs mini et maxi pour des niveaux de production faibles à élevés) des exportations annuelles de la vigne – LAFON et al, 1965).

Pour aller plus loin et sur d'autres éléments nutritifs :

[LIEN](#) et [LIEN N°2 en AB](#)

FERTILISATION ET HVE :

Le bilan azoté est évalué selon la méthode du bilan apparent (entrées – sorties), il permet de rapporter jusqu'à **8 points**, mais les seuils sont très bas :

Bilan azoté		Points
>50U	0	Pts
De 40 à 50 U	2	Pts
De 30 à 40 U	4	Pts
De 20 à 30 U	6	Pts
<20 U	8	Pts

Pour le calcul des sorties azotées retenir :

- 2 U/tonne de raisins,
- 20U (forfaitaire) pour le stockage par les parties aériennes,

Donc une parcelle produisant 5 t/ha : $(5 \times 2) + 20 = 30$ U exportées.

Ainsi un vigneron qui réalise un apport de 45U/ha avec un rendement de 5T/ha, obtiendra un score de 8 points $(45U - 5 \times 2U - 20U = 15U$ en bilan azoté).

Attention c'est bien la quantité totale d'azote apportée qui est comptabilisée, et pas l'azote efficace.

Il faudra donc trouver des points sur d'autres items :

L'utilisation d'**azote organique** peut rapporter jusqu'à **4 points** (1 pt de 25 à 35% des apports, + 1 pt par tranche de 10%).

Le % de **SAU non fertilisée** (y compris les parcelles en jachère, prairie temporaire ou non exploitée peut rapporter jusqu'à **10 pts** (1 pt de 5% à 15%, puis 1 pt par tranche de 10%).

La couverture des sols (présent sur l'ensemble de la campagne) peut rapporter jusqu'à **3 points**, mais le 1er pt est obtenu à partir de 50% de la surface, donc difficile à atteindre. (>50% 1 pt, >75% 2pts, 100% 3pts).

La réalisation d'un plan prévisionnel de fumure rapporte **1.5 pts**.

Méthodes alternatives et prophylactiques :

vigueur de la vigne. Mais il ne figure pas dans cette liste car celle-ci se veut applicable à tous les objectifs de rendement.

Bio-agresseurs	Techniques alternatives et prophylaxie	Objectifs
Mildiou	Drainage du sol	Limiter les flaques réduit les possibilités de formation de foyers primaires
	Enherbement, travail du sol, épamprage	Diminuer le développement d'organes verts à proximité du sol
	Travail du sol (avant risque mildiou élevé)	Détruire les plantules issues des semis de pépins
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation des grappes
Oïdium	Ebourgeonnage, effeuillage	Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV
	Maîtrise de la fertilisation azotée et enherbement	Réduire la vigueur
Black Rot	Destruction des bois de taille élimination des vieux bois et des baies momifiées	Limiter la source d'inoculum
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation du feuillage
Pourriture grise et acide	Drainage du sol	Limiter les « mouillères »
	Maîtrise de la fertilisation azotée, enherbement	Réduire la vigueur
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassement de végétation et aérer les grappes pour réduire les durées d'humectation
	Maîtrise des vers de grappes et de l'oïdium	Limiter les risques de porte d'entrée pour le champignon

Afin de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires des outils sont à votre disposition :

Il vous est possible d'utiliser des produits de **biocontrôle**, la liste est disponible en cliquant sur le [lien](#).

-Substances de bases / PNPP* : [Les substances de bases en viticulture ITAB](#)

-Soutien nutritionnel : [Les désordres nutritionnels de la vigne \(INRA\)](#)

[Quelques résultats d'essais sur des produits alternatifs \(Lien IFV\)](#)

- Proscrivez les mélanges de produits phytopharmaceutiques dangereux pour les abeilles.
- Les couverts végétaux et les différents enherbements implantés favorisent les auxiliaires, et le développement de nombreuses espèces qui sont bénéfiques à la vigne. [Lien](#)

ype-cos-enr- n°207-21/04/2021

La Chambre d'agriculture du LOT est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA."

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Lot. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Transition

Vos interlocuteurs

Pôle environnement et végétal
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr - 05 65 23 22 22

Julien BENIER, conseiller viticole
j.benier@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 45

Audrey Simao, Technicienne viticole
a.simao@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 30



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE ET DE L'ALIMENTATION
INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE



Chambre d'agriculture du Lot
430 avenue Jean Jaurès
CS60199
46004 Cahors Cedex 9



N°3 – 30/04/2025 d'après le BSV n°5 [Lien](#)

A retenir

Stade phénologique : L'évolution des stades va s'accélérer avec la hausse des températures.



Merlot
Soturac



←
Prayssac
Floressas
→



JEUDI 01



14° / 25°
◀ 15 km/h

VENDREDI 02



12° / 27°
▶ 20 km/h
40 km/h

SAMEDI 03



12° / 28°
▶ 10 km/h

DIMANCHE 04



13° / 23°
▶ 10 km/h

LUNDI 05



10° / 21°
◀ 15 km/h

MARDI 06



7° / 22°
◀ 10 km/h

MERCREDI 07



9° / 24°
◀ 10 km/h

*source Météofrance

Black rot : Les matinées humides et les précipitations passées ont été favorables au développement du black rot.

Mildiou : Les œufs sont à maturité, les prochaines pluies pourront engendrer des contaminations.

Excoriose : le stade de sensibilité se termine, des symptômes sont visibles au vignoble sur des parcelles sensibles.

Oïdium : Soyez vigilant sur les blancs et merlot.

Eudémis : Le premier vol se termine avec des captures nombreuses sur certains secteurs.

Etat sanitaire du vignoble :

Secteur	Mildiou	Black-Rot	Oïdium	Botrytis	Eudemis	Cicadelles
Vallée						
Vallée Ouest	+	+	-	-	-	-
Vallée Est	+	+	-	-	-	-
Plateau						
Plateau Ouest	+	+	-	-	-	-
Plateau Est	+	+	-	-	-	-
+ - Niveau de vigilance	Soyez couvert aux prochaines précipitations		Attention aux blancs	Des taches sur feuilles sont visibles	La G1 se termine	



Maladies et ravageurs :

-Black Rot : Les premières taches seront visibles sous quelques jours, les conditions humides des jours précédents ont été favorables au développement du black rot.

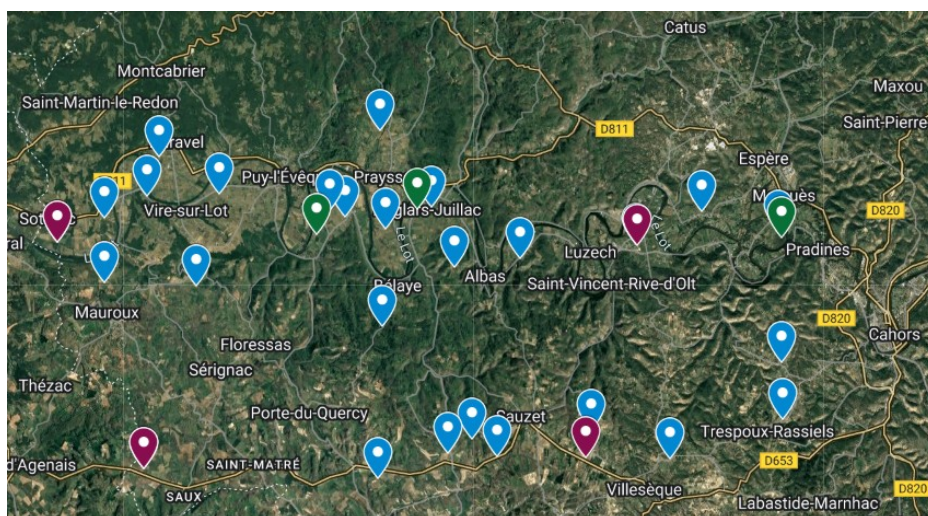
-Mildiou : Les œufs sont murs et les prochaines pluies seront contaminantes. Les campagnes précédentes ayant été très favorables au mildiou, soyez vigilants à renouveler les traitements en fonction de la pluviométrie et de la pousse du végétal.

-Excoriose : Le stade de sensibilité se termine, des parcelles sont impactées. Adaptez la lutte lors de la prochaine campagne en fonction des observations.

-Oidium : La lutte doit démarrer, de fortes quantités de soufre contiennent bien la maladie ou combinez le passage avec le black rot.

-Eudémis : Le vol se termine et a été important sur certains secteurs. Suivez avec attention la G2 pour positionner vos traitements si vous n'êtes pas confusés.

Le réseau de piégeage 2025 mutualisé entre les acteurs locaux est maintenu (CA46/Vinovalie/Sodepac/Natera/Vitivista) avec les répartitions suivantes :



[Lien pour consulter le relevé.](#)



VITILLOT PROTECTION

Adjuvantation :

Les adjuvants peuvent vous aider en conditions difficiles en améliorant la qualité de pulvérisation et la durée de lessivage des produits :

Ci dessous quelques exemples :

(Document complet sur ce Lien)



-Des éléments supplémentaires sur l'adjuvantation :

[Lien Ecophytopic](#)

Les sept fonctions des adjuvants

Pour être autorisé, l'adjuvant doit posséder au moins une des fonctions suivantes :

Fonction	Définition	Exemples
Améliore la qualité de la pulvérisation	Homogénéise la taille des gouttelettes en limitant les plus petites et les très grosses, limitant alors la dispersion dans l'atmosphère. Effet aussi sur l'angle du jet...	Alcool terpénique (Heliosol, Escapade, Calaque...) Lécithine de soja (Li 700, Elton, Elvis, Transit, Gondor...) Oligomère terpénique (Helioterpen film) Organo-silicone (Silwet L-77)
Étalement	Augmente la surface de contact entre le produit phytosanitaire et la plante (mouillabilité) en modifiant la tension de surface de la bouillie	Alcool terpénique (Heliosol...) Latex synthétique (Sticman) Lécithine de soja (Li 700, Gondor...) Organo-silicone (Silwet L-77) ...
Pénétration	Améliore la pénétration de la substance active au travers de la cuticule des feuilles	Alcool terpénique (Heliosol) Ester sulfurique (Hurricane) Huile minérale paraffinique Huile de colza (Actirob B...) Lécithine de soja (Li 700, Gondor...) Oligomère terpénique (Helioterpen film) Organo-silicone (Silwet L-77, Break-Thru S240)
Rétention	Maintient les gouttelettes de bouillie sur le végétal lors de l'impact, limite le phénomène de rebond	Alcool terpénique (Heliosol...) Latex synthétique (Sticman) Oligomère terpénique (Helioterpen film) Organo-silicone (Silwet L-77)
Réduction du lessivage	Permet à la bouillie de se maintenir sur l'épiderme de la plante, apportant une meilleure résistance au lessivage. Intéressant pour les produits de contact	Alcool terpénique (Heliosol...) Latex synthétique (Sticman) Oligomère terpénique (Helioterpen film)
Maintien des propriétés de la bouillie	Maintient l'hygrométrie à la surface de la feuille ou prolonge la phase aqueuse de la goutte, limitant ainsi l'évaporation et la cristallisation de la substance active	Oligomère terpénique (Helioterpen film) Sulfate d'ammonium (Actimum)
Améliore la qualité de la bouillie	Acidifiant : place la substance active dans son milieu de stabilité	Lécithine de soja (Li 700...)
	Anti-mousse : empêche la formation de mousse dans la cuve lors de la préparation de la bouillie	Organo-silicone (Antimousse « Bouillies ») Alcool terpénique
	Autres fonctions : tampon pH, neutralisant l'eau dure, stabilisant de la bouillie, compatibilisant	Alcool terpénique Lécithine de soja Sulfate d'ammonium

Réglage et qualité de pulvé :

Un bon réglage de vos appareils de pulvérisation est essentiel afin d'optimiser les matières actives.

Vous trouverez sur le guide ci-joint des méthodes et astuces en fonction des différents types de pulvérisateurs

Plusieurs leviers sont possibles et peuvent vous faire économiser des passages et être plus serein face aux conditions difficiles.

Si vous souhaitez faire évaluer vos pratiques n'hésitez pas à nous contacter !





Préconisations

Privilégiez des produits mixtes mildiou / black rot ou black rot / oïdium afin de limiter votre consommation de produits phytosanitaires.

Attention aux DSR lors de vos choix de produits.

[Le document de référence pour la campagne 2025 et les méthodes alternatives en viticulture \(Lien\).](#)

		En conventionnel :
Option 1 3/5F		200/300 gr Cuivre métal (BB ou kocide) + soufre poudre 4kg ou liquide 2-3L + 1,5Kg Optix (fosetyl)
Option 1 BIS 3/5F		200/300 gr Cuivre métal (BB ou kocide) + soufre poudre 4kg ou liquide 2-3L + 2kg LBG (Phophonates)
Option 2 5/7 F jusqu'à BFA		Spécialités a base d'OXTP + soufre poudre 4kg ou liquide 2-3L + Difcor 0,08L
Option 3 // CMR (compatible HVE mais perte d'un point)		Futura 3 kg + Soufre 4 kg
Option 4 // CMR (compatible HVE mais perte d'un point)		Mikal Flash 3kg + Soufre 4-6 kg + Difcor 0,08 L
		En agriculture Biologique :
Option 1		200-300gr Cuivre métal (BB ou kocide) + soufre poudre 6kg (ou liquide 2-3L)
Option 2 parcelles fort historique BR		200-300gr Cuivre métal (BB ou kocide) + soufre poudre 3kg (ou liquide 1,5L) + Limocide 0,4/ 0,6
		Oligos et substances de bases : (si surface foliaire suffisante)
Pnpp / Substances de bases :		Les préparations à base de prêle / orties / osier et consoude
Carences / Oligos éléments :		Les apports d'oligos éléments avec de Bore et zinc / Fer et Magnésie
		Adjuvants :
		Sticman 0,1/0,15L ou Heliosol 0,5L ou Djeen : 0,25L
!! Vérifiez les compatibilités physiques et réglementaires lors de votre choix produit Attention à respecter les grammages ha de matières actives ex Glyphosate 450gr/ha sous la rang		

Méthodes alternatives et prophylactiques :

vigueur de la vigne. Mais il ne figure pas dans cette liste car celle-ci se veut applicable à tous les objectifs de rendement.

Bio-agresseurs	Techniques alternatives et prophylaxie	Objectifs
Mildiou	Drainage du sol	Limiter les flaques réduit les possibilités de formation de foyers primaires
	Enherbement, travail du sol, épamprage	Diminuer le développement d'organes verts à proximité du sol
	Travail du sol (avant risque mildiou élevé)	Détruire les plantules issues des semis de pépins
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation des grappes
Oïdium	Ebourgeonnage, effeuillage	Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV
	Maîtrise de la fertilisation azotée et enherbement	Réduire la vigueur
Black Rot	Destruction des bois de taille élimination des vieux bois et des baies momifiées	Limiter la source d'inoculum
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation du feuillage
Pourriture grise et acide	Drainage du sol	Limiter les « mouillères »
	Maîtrise de la fertilisation azotée, enherbement	Réduire la vigueur
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassement de végétation et aérer les grappes pour réduire les durées d'humectation
	Maîtrise des vers de grappes et de l'oïdium	Limiter les risques de porte d'entrée pour le champignon

Afin de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires des outils sont à votre disposition :

Il vous est possible d'utiliser des produits de **biocontrôle**, la liste est disponible en cliquant sur le [lien](#).

-Substances de bases / PNPP* : Les substances de bases en viticulture ITAB

-Soutien nutritionnel : Les désordres nutritionnels de la vigne (INRA)

Quelques résultats d'essais sur des produits alternatifs (Lien IFV)

- Proscrivez les mélanges de produits phytopharmaceutiques dangereux pour les abeilles.
- Les couverts végétaux et les différents enherbements implantés favorisent les auxiliaires, et le développement de nombreuses espèces qui sont bénéfiques à la vigne. [Lien](#)

ype-cos-enr- n°207-21/04/2021

La Chambre d'agriculture du LOT est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA."

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Lot. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Transition

Vos interlocuteurs

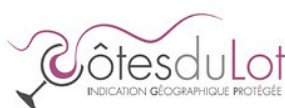
Pôle environnement et végétal
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr - 05 65 23 22 22

Julien BENIER, conseiller viticole
j.benier@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 45

Audrey Simao, Technicienne viticole
a.simao@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 30



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Liberté Égalité Fraternité



Chambre d'agriculture du Lot
430 avenue Jean Jaurès
CS60199
46004 Cahors Cedex 9



N°4 – 16/05/2025 d'après le BSV n°7 [Lien](#)

A retenir

Stade phénologique : L'évolution des stades va s'accélérer avec la hausse des températures.



Chardonnay
Anglars J



←
Plateau
Prayssac
→



SAMEDI 17	DIMANCHE 18	LUNDI 19	MARDI 20	MERCREDI 21	JEUDI 22	VENDREDI 23
7° / 25°	9° / 27°	10° / 25°	12° / 23°	12° / 21°	12° / 21°	12° / 22°
▲ 5 km/h	▲ 10 km/h	▲ 10 km/h	◀ 10 km/h	▲ 15 km/h	▲ 10 km/h	▲ 10 km/h

*source Météofrance

Black rot : Des tâches sont visibles. Soyez vigilants sur les futurs repiquages possibles.

Mildiou : Sur les secteurs les plus avancés nous pouvons observer les premières sorties.

Excoriose : le stade de sensibilité est terminé

Oïdium : Soyez vigilant sur les blancs et merlot le stade de sensibilité est en cours.

Eudémis : Le premier vol est terminé.

Cicadelles : Les premiers adultes sont observables.

Flavescence Dorée : Les larves sont en cours d'observation, dates de traitement à venir.

État sanitaire du vignoble :

Secteur	Mildiou	Black-Rot	Oïdium	Eudemis	Cicadelles
Vallée					
Vallée Ouest	++	++	+	-	-
Vallée Est	++	++	+	-	-
Plateau					
Plateau Ouest	++	++	+	-	-
Plateau Est	++	++	+	-	-
+ - Niveau de vigilance	Conditions humides des dernières semaines favorables			G1 terminée	Premiers adultes



Maladies et ravageurs :

-Black Rot : Les premières tâches sont visibles depuis quelques jours, évitez les futurs repiquages avec du soufre et des ibs.

-Mildiou : La maladie commence à apparaître, soyez vigilants et préventifs avant les prochaines pluies.

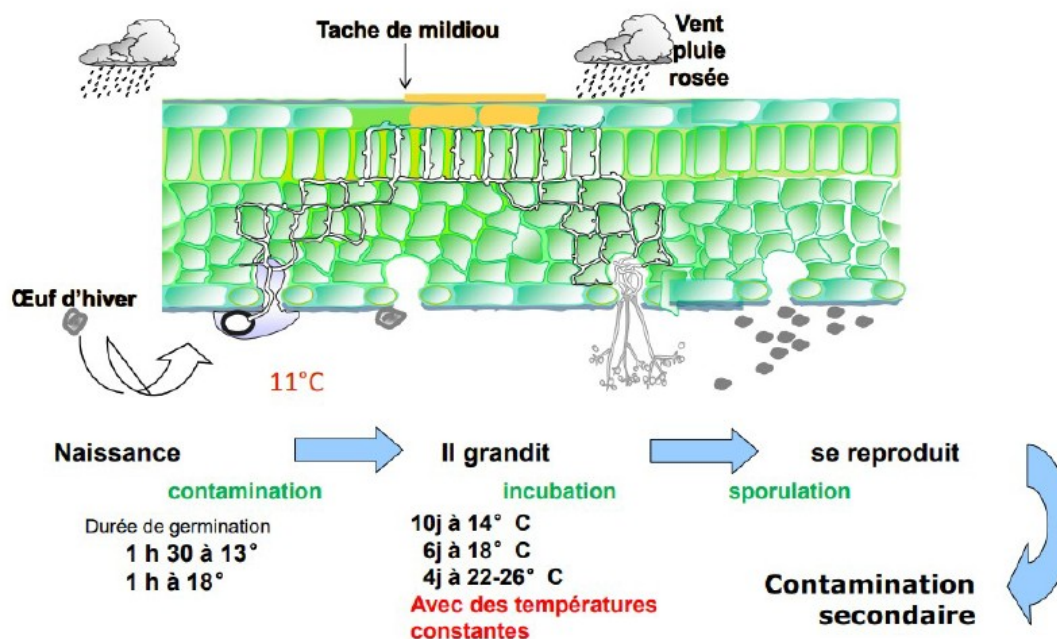
-Oïdium : La lutte est en cours et le stade de sensibilité est maximal.

-Eudémis : Le vol de G1 est terminé.

-Cicadelles : Les premiers adultes sont visibles, pour le moment le stade d'intervention n'est pas atteint. Combinez la lutte avec la flavescence dorée.

-Flavescence dorée : Les premières larves seront observables la date d'intervention vous sera transmise sous peu.

Le cycle du Mildiou :



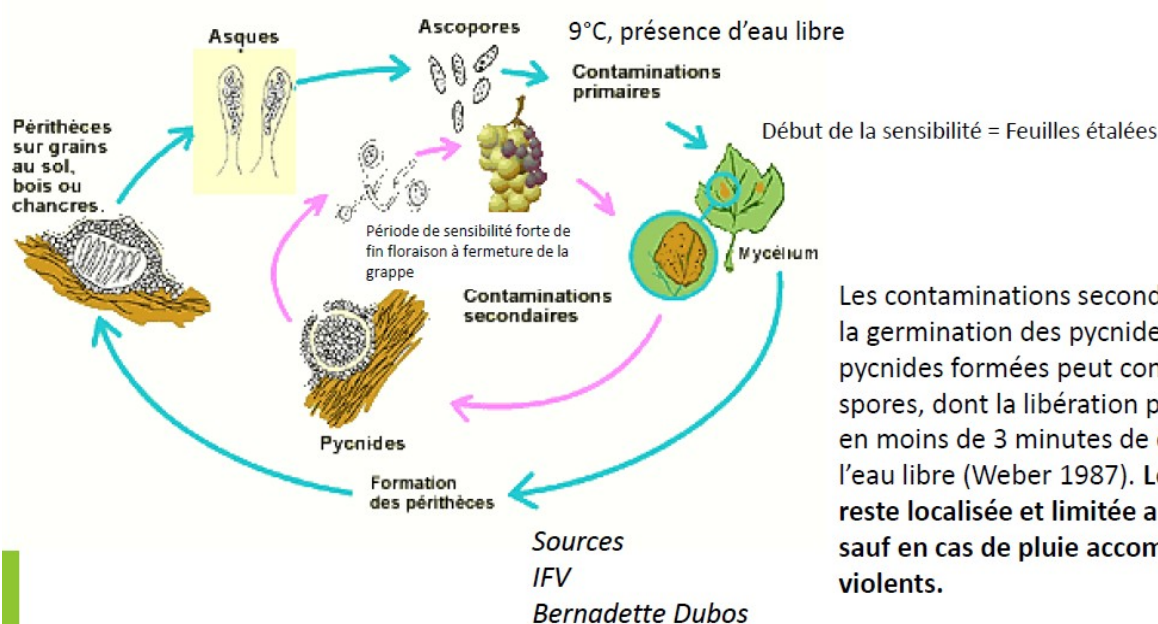
Les contaminations peuvent être très rapides avec les conditions de températures et d'hygrométrie actuelles. Il est donc important de lutter contre les spores préventivement et d'éviter les repiquages.

Les produits de « rattrapage » ont quasiment disparus des solutions homologuées.

Soyez vigilant en anticipant vos renouvellements et en utilisant des produits adaptés.



Le cycle du Black Rot :



Mon réglage Pulvé IFV :



Le site [Mon Réglage Pulvé](#), développé par l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV), est une plateforme gratuite et accessible à tous, destinée à aider les viticulteurs et conseillers techniques à optimiser le réglage de leurs pulvérisateurs.

Calcul et simulation des réglages : La plateforme permet de calculer et simuler les paramètres de pulvérisation, tels que le volume/ha théorique ou réel.

Choix des buses et pression d'utilisation : Grâce à une base de données regroupant 162 buses/pastilles x calibre, l'outil aide à sélectionner les buses appropriées et à déterminer la pression nécessaire pour atteindre le volume/ha souhaité.

Contrôle et ajustement des paramètres : Il est possible de connaître le débit d'une buse/pastille à une pression donnée ou de déterminer la pression à utiliser pour qu'une buse ait le débit souhaité.

Exportation des données : Tout est exporté au format Excel .



Préconisations

Privilégiez des produits mixtes mildiou / black rot ou black rot / oïdium afin de limiter votre consommation de produits phytosanitaires.

Attention aux DSR lors de vos choix de produits.

[Le document de référence pour la campagne 2025 et les méthodes alternatives en viticulture \(Lien\).](#)

		En conventionnel :
Option 1 BFA		300 gr Cuivre métal (BB ou kocide) + soufre poudre 4kg (ou liq 2-3L) + 3L LBG (Phosponates) + Roca 0,3L
Option 2 BFS et +		Spécialités a base d'OXTP + soufre poudre 4kg (ou liq 2-3L) + Roca 0,3L
Option 3 /\ CMR (compatible HVE mais perte d'un point)		Futura 3/4 kg + Soufre 4 kg
Option 4 /\ CMR (compatible HVE mais perte d'un point)		Mikal Flash 3kg (ou Valiant si mildiou implanté) + Soufre 4-6 kg + Rocca 0,3L
		En agriculture Biologique :
Option 1		200-300gr Cuivre métal (BB ou Cuprocol Duo) + soufre poudre 4/6kg (ou liquide 2-3L)
Option 2 parcelles fort historique BR ou taches de mildiou		200-300gr Cuivre métal (BB) + soufre poudre 3kg (ou liquide 1,5L) + Limocide 0,6
		Oligos et substances de bases : (si surface foliaire suffisante)
Pnpp / Substances de bases :		Les préparations à base de prêle / orties / osier et consoude
Carences / Oligos éléments :		Les apports d'oligos éléments avec de Bore et zinc / Fer et Magnésie
		Adjuvants :
		Sticman 0, 1/0, 15L ou Heliosol 0,5L ou Djeen : 0,25L
/!\ Vérifiez les compatibilités physiques et réglementaires lors de votre choix produit Attention à respecter les grammages ha de matières actives ex Glyphosate 450gr/ha sous la rang		

Méthodes alternatives et prophylactiques :

vigueur de la vigne. Mais il ne figure pas dans cette liste car celle-ci se veut applicable à tous les objectifs de rendement.

Bio-agresseurs	Techniques alternatives et prophylaxie	Objectifs
Mildiou	Drainage du sol	Limiter les flaques réduit les possibilités de formation de foyers primaires
	Enherbement, travail du sol, épamprage	Diminuer le développement d'organes verts à proximité du sol
	Travail du sol (avant risque mildiou élevé)	Détruire les plantules issues des semis de pépins
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation des grappes
Oïdium	Ebourgeonnage, effeuillage	Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV
	Maîtrise de la fertilisation azotée et enherbement	Réduire la vigueur
Black Rot	Destruction des bois de taille élimination des vieux bois et des baies momifiées	Limiter la source d'inoculum
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation du feuillage
Pourriture grise et acide	Drainage du sol	Limiter les « mouillères »
	Maîtrise de la fertilisation azotée, enherbement	Réduire la vigueur
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassement de végétation et aérer les grappes pour réduire les durées d'humectation
	Maîtrise des vers de grappes et de l'oïdium	Limiter les risques de porte d'entrée pour le champignon

Afin de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires des outils sont à votre disposition :

Il vous est possible d'utiliser des produits de **biocontrôle**, la liste est disponible en cliquant sur le [lien](#).

-Substances de bases / PNPP* : Les substances de bases en viticulture ITAB

-Soutien nutritionnel : Les désordres nutritionnels de la vigne (INRA)

Quelques résultats d'essais sur des produits alternatifs (Lien IFV)

- Proscrivez les mélanges de produits phytopharmaceutiques dangereux pour les abeilles.
- Les couverts végétaux et les différents enherbements implantés favorisent les auxiliaires, et le développement de nombreuses espèces qui sont bénéfiques à la vigne. [Lien](#)

ype-cos-enr- n°207-21/04/2021

La Chambre d'agriculture du LOT est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA."

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Lot. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Cahors

Vos interlocuteurs

Pôle environnement et végétal
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr - 05 65 23 22 22

Julien BENIER, conseiller viticole
j.benier@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 45

Audrey Simao, Technicienne viticole
a.simao@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 30



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



Chambre d'agriculture du Lot
430 avenue Jean Jaurès
CS60199
46004 Cahors Cedex 9



N°5 – 03/06/2025 d'après le BSV n°9 [Lien](#)

A retenir

Stade phénologique : La floraison est en cours sur tous les secteurs



Chardonnay
Caix



Floressas

Lagardelle



MERCREDI 04	JEUDI 05	VENDREDI 06	SAMEDI 07	DIMANCHE 08	LUNDI 09	MARDI 10
14° / 21° ➤ 10 km/h	13° / 24° ⬅ 10 km/h	14° / 23° ➤ 10 km/h	16° / 25° ➤ 15 km/h	15° / 22° ⬅ 15 km/h	10° / 26° ⬅ 10 km/h	10° / 30° ⬅ 15 km/h

*source Météofrance

Black rot : Soyez vigilants sur les futurs repiquages possibles, le stade de sensibilité est maximal.

Mildiou : Les sorties vont s'intensifier, couvrez la chute des capuchons floraux.

Oïdium : Les conditions sont optimales, combinez la lutte avec le black rot.

Eudémis : Les premiers glomérules sont visibles.

Cicadelles : La pression augmente mais sera maîtrisée avec les traitements Flavescence dorée.

Flavescence Dorée : Voir chapitre dédié.

État sanitaire du vignoble :

Secteur	Mildiou	Black-Rot	Oïdium	Eudemis	Cicadelles
Vallée					
Vallée Ouest	++	++	++	-	+
Vallée Est	++	++	++	-	+
Plateau					
Plateau Ouest	++	++	++	-	+
Plateau Est	++	++	++	-	+
+ - Niveau de vigilance	Conditions humides des dernières semaines favorables		/!\ aux blancs	G1 terminée	populations en augmentation



Maladies et ravageurs :

-Black Rot : La situation est stable pour le moment mais les conditions ont été favorables, attention car le stade de sensibilité est maximal.

-Mildiou : La floraison est à un stade clé, notamment lors de la chute des capuchons floraux qui entraînent avec eux les produits de contacts. Privilégiez des produits pénétrants ou systémiques, ou recouvrez après la chute avec des contacts. Cette année encore la pression est élevée resserrez les cadences.

-Oïdium : Combinez les traitements avec le black rot.

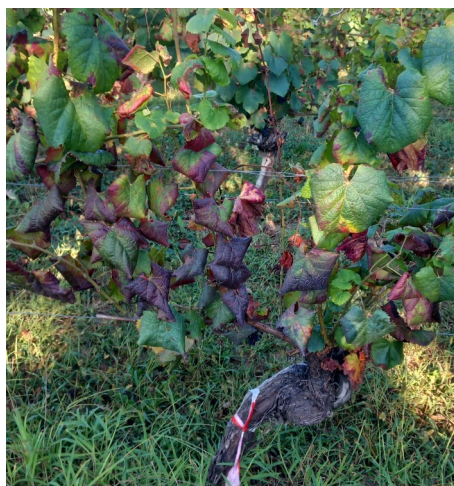
-Eudémis : Les premières glomérules sont visibles sur les parcelles historiques et confusées, un comptage peut déterminer si un traitement G2 sera nécessaire.

[Lien pour consulter le relevé.](#)

-Cicadelles : Les populations sont en augmentation. Une fois les traitements FD effectués vous pouvez les contenir avec des barrières physiques comme le BNA, le talc ou l'argile .

-Flavescence dorée : Le premier traitement est à réaliser du 07 au 16/06.

Flavescence Dorée :



Premier traitement à réaliser du 7 au 16 juin (communiqué de traitement DRAAF en cours de rédaction)

L'arrêté préfectoral Occitanie Flavescence dorée et jaunisses de la vigne 2025 a été signé en mai 2025 et est disponible sur le site de la DRAAF.

[Plus d'infos ici \(lien\)](#)

Ne pas oublier de réaliser l'assainissement obligatoire des ceps contaminés par les jaunisses en 2024 par arrachage ou coupe + dévitalisation.

→ Une nouvelle extension d'homologation est arrivée cette année en Bio : Le lumière (huile de paraffine) à 15L/ha. Déjà autorisé en cochenilles du cornouiller à 10,8L.

Il est une alternative au pyrevert et fonctionne en asphyxiant les larves de tous les insectes. Il est à utiliser assez tôt car efficace sur jeunes larves et éloigné des applications de soufre car il peut entraîner des phytotoxicités et brûlures



!/ Mention abeilles :

La vigne depuis le 24 avril 2024 est désormais considérée comme culture attractive pour les abeilles.

Plus d'infos ici (lien)

→ Mise à Jour :

Arrêté du 9 mai 2025 modifiant l'arrêté du 27 avril 2021 relatif à la lutte contre la flavescence dorée de la vigne et contre son agent vecteur : [ICI lien Draaf](#)

Les heures pour traiter ci dessous pyrevert inclus :



Mon réglage Pulvé IFV :



Le site [Mon Réglage Pulvé](#), développé par l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV), est une plateforme gratuite et accessible à tous, destinée à aider les viticulteurs et conseillers techniques à optimiser le réglage de leurs pulvérisateurs.

Calcul et simulation des réglages : La plateforme permet de calculer et simuler les paramètres de pulvérisation, tels que le volume/ha théorique ou réel.

Choix des buses et pression d'utilisation : Grâce à une base de données regroupant 162 buses/pastilles x calibre, l'outil aide à sélectionner les buses appropriées et à déterminer la pression nécessaire pour atteindre le volume/ha souhaité.

Contrôle et ajustement des paramètres : Il est possible de connaître le débit d'une buse/pastille à une pression donnée ou de déterminer la pression à utiliser pour qu'une buse ait le débit souhaité.

Exportation des données : Tout est exporté au format Excel .



Préconisations

Privilégiez des produits mixtes mildiou / black rot ou black rot / oïdium afin de limiter votre consommation de produits phytosanitaires.

Attention aux DSR lors de vos choix de produits.

[Le document de référence pour la campagne 2025 et les méthodes alternatives en viticulture \(Lien\).](#)

		En conventionnel :			
Option 1	400 gr Cuivre métal (BB) + soufre poudre 4kg (ou liq 2L) + 3kg LBG + Flint 0,125				
Option 2	Spécialités à base de Zoxamide ou Oxathiapiproline + soufre poudre 4kg (ou liq 2L) + Flint 0,125				
Option 3 fort risque	Revoluxxio/Ampexxio 0,4 + soufre poudre 4kg (ou liq 2L) + Revyvit 1,2/1,5				
Option 4 /\ CMR (compatible HVE mais perte d'un point)	Futura 4 ou Idaho 0,4 * ou Valiant 3 * + soufre poudre 4kg (ou liq 2L) + Mayandra 0,4 * → fort risque ou taches de mildiou visibles				
Insecticide Flavescence Dorée / Cicadelles :	Karaté Z 0,125L		Decis / Deltastar 0,125L		EN BIO : Pyrevert 1,5L
Cicadelles + Blanchiment Conventionnel et Bio	Argiles 4-7kg ou talcs en complément de l'insecticide → avec un adjuvant huileux pour faciliter l'application. → renouveler à chaque passage si le produit est lessivé pour éviter l'implantation des larves.				
	Ou Bna Pro 7-10Lx2 passages (lessivable 120mm)				
	En agriculture Biologique :				
Option 1	400 gr Cuivre métal + soufre poudre 4kg (ou liquide 2L) + adjuvant				
Option 2 (taches de mildiou visibles)	400 gr Cuivre métal + soufre poudre 2-3kg (ou liquide 1) + Huiles essentielles d'orange douce 0,6 - 0,8 % /\ 48 de beau temps impératif pour sécher les taches de mildiou				
	Oligos et substances de bases :				
Pnpp / Substances de bases :	Les préparations à base d'osier /consoude / reine des près				
Carences / Oligos éléments :	Les apports d'oligos éléments avec de L'azote, phosphore, Fer, Manganèse, Magnésium, Bore et Zinc.				
	Adjuvants :				
	Sticman 0,1/0,15L ou Heliosol 0,5L ou Fieldormax : 0,15L				
/\ Vérifiez les compatibilités physiques et réglementaires lors de votre choix produit Attention à respecter les grammages ha de matières actives ex Glyphosate 450gr/ha sous la rang					

Méthodes alternatives et prophylactiques :

vigueur de la vigne. Mais il ne figure pas dans cette liste car celle-ci se veut applicable à tous les objectifs de rendement.

Bio-agresseurs	Techniques alternatives et prophylaxie	Objectifs
Mildiou	Drainage du sol	Limiter les flaques réduit les possibilités de formation de foyers primaires
	Enherbement, travail du sol, épamprage	Diminuer le développement d'organes verts à proximité du sol
	Travail du sol (avant risque mildiou élevé)	Détruire les plantules issues des semis de pépins
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation des grappes
Oïdium	Ebourgeonnage, effeuillage	Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV
	Maîtrise de la fertilisation azotée et enherbement	Réduire la vigueur
Black Rot	Destruction des bois de taille élimination des vieux bois et des baies momifiées	Limiter la source d'inoculum
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation du feuillage
Pourriture grise et acide	Drainage du sol	Limiter les « mouillères »
	Maîtrise de la fertilisation azotée, enherbement	Réduire la vigueur
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassement de végétation et aérer les grappes pour réduire les durées d'humectation
	Maîtrise des vers de grappes et de l'oïdium	Limiter les risques de porte d'entrée pour le champignon

Afin de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires des outils sont à votre disposition :

Il vous est possible d'utiliser des produits de **biocontrôle**, la liste est disponible en cliquant sur le [lien](#).

-Substances de bases / PNPP* : [Les substances de bases en viticulture ITAB](#)

-Soutien nutritionnel : [Les désordres nutritionnels de la vigne \(INRA\)](#)

[Quelques résultats d'essais sur des produits alternatifs \(Lien IFV\)](#)

- Proscrivez les mélanges de produits phytopharmaceutiques dangereux pour les abeilles.
- Les couverts végétaux et les différents enherbements implantés favorisent les auxiliaires, et le développement de nombreuses espèces qui sont bénéfiques à la vigne. [Lien](#)

ipe-cos-enr- n°207-21/04/2021

La Chambre d'agriculture du LOT est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA."

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Lot. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

Ministère de l'Agriculture
et de la Pêche
Ministère de l'Environnement
et du Développement durable
Ministère de la Santé
Ministère de la Justice

Vos interlocuteurs

Pôle environnement et végétal
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr - 05 65 23 22 22

Julien BENIER, Conseiller viticole
j.benier@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 45

Audrey Simao, Technicienne viticole
a.simao@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 30



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT



Chambre d'agriculture du Lot
430 avenue Jean Jaurès
CS60199
46004 Cahors Cedex 9



N°6 – 17/06/2025 d'après le BSV n°12 [Lien](#)

A retenir

Stade phénologique : La nouaison se termine.



Chardonnay
Caix



←
Floressas

Prayssac
→



JEUDI 19	VENDREDI 20	SAMEDI 21	DIMANCHE 22	LUNDI 23	MARDI 24	MERCREDI 25
15° / 34°	17° / 35°	18° / 35°	18° / 35°	21° / 35°	20° / 33°	19° / 28°
↻ 5 km/h	▲ 10 km/h	▼ 10 km/h	▼ 15 km/h	▼ 15 km/h	▲ 15 km/h	▲ 15 km/h

*source Météofrance

Black rot : De nouvelles sorties sont possibles cette fin juin.

Mildiou : La situation reste sous contrôle mais des sorties sont en cours.

Oidium : Quelques symptômes sont visibles sur feuilles.

Eudémis : Le second vol débute sur certains secteurs.

Cicadelles : Les argiles, talc et lait de chaux peuvent démarrer.

Flavescence Dorée : Voir chapitre dédié.

Bout de champ vigne :

Jeudi 26/06 10H

44.491686, 1.322606

Château Armandière 46 Parnac



État sanitaire du vignoble :

Secteur	Mildiou	Black-Rot	Oïdium	Botrytis	Eudémis	Cicadelles
Vallée						
Vallée Ouest	+++	++	+	-	+	+
Vallée Est	++	++	+	-	+	+
Plateau						
Plateau Ouest	++	++	+	-	+	+
Plateau Est	++	++	+	-	+	+
+ - Niveau de vigilance	Sorties en cours		Stade de sensibilité jusqu'à fermeture		le 2e vol débute	Les populations augmentent



Maladies et ravageurs :

-Black Rot : Des symptômes vont apparaître sous quelques jours liés aux contaminations de fin mai début juin.

-Mildiou : La situation est plus compliquée sur l'ouest et le sud du département liée aux orages de mai. Sur la majorité du vignoble des symptômes sont en cours de sorties. Soyez très vigilants car des orages sont annoncés milieu de semaine prochaine.

-Oïdium : La sensibilité se terminera à fermeture de la grappe.

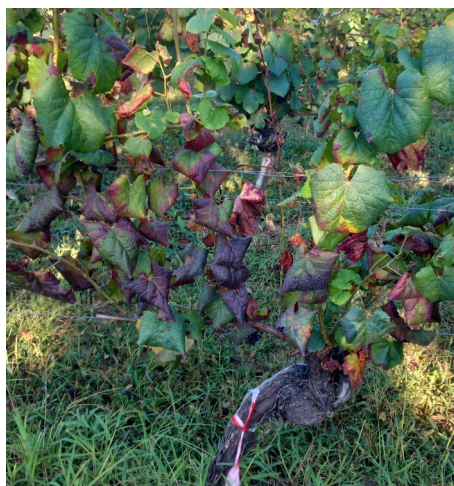
-Eudémis : Le second vol débute sur les secteurs les plus précoces, surveillez les populations.

[Lien pour consulter le relevé.](#)

-Cicadelles : Les populations sont en augmentation. Les argiles, talc et lait de chaux sont des solutions qui permettent de contenir les populations et de diminuer les températures du feuillage et des grappes lors de fortes chaleurs.

**-Flavescence dorée : T2 du 22/06 et le 01/07/25 EN CONVENTIONNEL
du 17/06 au 28/06/25 EN BIO**

Flavescence Dorée :



L'arrêté préfectoral Occitanie Flavescence dorée et jaunisses de la vigne 2025 a été signé en mai 2025 et est disponible sur le site de la DRAAF.

[Plus d'infos ici \(lien\)](#)

Ne pas oublier de réaliser l'assainissement obligatoire des ceps contaminés par les jaunisses en 2024 par arrachage ou coupe + dévitalisation.

→ Une nouvelle extension d'homologation est arrivée cette année en Bio : Le lumière (huile de paraffine) à 15L/ha. Déjà autorisé en cochenilles du cornouiller à 10,8L.

Il est une alternative au pyrèvert et fonctionne en asphyxiant les larves de tous les insectes. Il est à utiliser assez tôt car efficace sur jeunes larves et éloigné des applications de soufre car il peut entraîner des phytotoxicités et brûlures



/!\ Mention abeilles :

La vigne depuis le 24 avril 2024 est désormais considérée comme culture attractive pour les abeilles.

Plus d'infos ici (lien)

→ Mise à Jour :

Arrêté du 9 mai 2025 modifiant l'arrêté du 27 avril 2021 relatif à la lutte contre la flavescence dorée de la vigne et contre son agent vecteur : [ICI lien Draaf](#)

Les heures pour traiter ci dessous pyrevert inclus :



Mon réglage Pulvé IFV :



Le site [Mon Réglage Pulvé](#), développé par l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV), est une plateforme gratuite et accessible à tous, destinée à aider les viticulteurs et conseillers techniques à optimiser le réglage de leurs pulvérisateurs.

Calcul et simulation des réglages : La plateforme permet de calculer et simuler les paramètres de pulvérisation, tels que le volume/ha théorique ou réel.

Choix des buses et pression d'utilisation : Grâce à une base de données regroupant 162 buses/pastilles x calibre, l'outil aide à sélectionner les buses appropriées et à déterminer la pression nécessaire pour atteindre le volume/ha souhaité.

Contrôle et ajustement des paramètres : Il est possible de connaître le débit d'une buse/pastille à une pression donnée ou de déterminer la pression à utiliser pour qu'une buse ait le débit souhaité.

Exportation des données : Tout est exporté au format Excel .



Préconisations

Privilégiez des produits mixtes mildiou / black rot ou black rot / oïdium afin de limiter votre consommation de produits phytosanitaires.

Attention aux DSR lors de vos choix de produits.

[Le document de référence pour la campagne 2025 et les méthodes alternatives en viticulture \(Lien\).](#)

		En conventionnel :			
Option 1	400 gr Cuivre métal (BB) + soufre poudre 2-3kg (ou liq 1L) + 3kg LBG				
Option 2	Spécialités à base de Zoxamide (ex Ventaro)+ soufre poudre 2-3kg (ou liq 1L)				
Option 3 fort risque	Revoluxxio/Ampexxio 0,4 + soufre poudre 2-3kg (ou liq 1L) + Revyvut 1,2/1,5				
Option 4 /! CMR (compatible HVE mais perte d'un point)	Futura 4 ou Idaho 0,4 * ou Valiant 3 * + soufre poudre 2-3kg (ou liq 1L) * → fort risque ou taches de mildiou visibles				
Insecticide Flavescence Dorée / Cicadelles :	Karaté Z 0,125L		Decis / Deltastar 0,125L		EN BIO : Pyrevert 1,5L
Cicadelles + Blanchiment Conventionnel et Bio	Argiles 4-7kg ou talcs en complément de l'insecticide → avec un adjuvant huileux pour faciliter l'application. → renouveler à chaque passage si le produit est lessivé pour éviter l'implantation des larves.				
	Ou Bna Pro 15L passages (lessivable 120mm) pour 150L de bouillie				
	En agriculture Biologique :				
Option 1	400 gr Cuivre métal + soufre poudre 4kg (ou liquide 2L) + adjuvant				
Option 2 (taches de mildiou visibles)	400 gr Cuivre métal + soufre poudre 2kg (ou liquide 1) + Huiles essentielles d'orange douce 0,6 - 0,8 % /! 48 de beau temps impératif pour sécher les taches de mildiou				
Option 3 mildiou développé	Armicarb 3 + 0,3kg Nordox				
	Oligos et substances de bases :				
Pnpp / Substances de bases :	Les préparations à base d'osier / consoude				
Carences / Oligos éléments :	Les apports d'oligos éléments avec de L'azote, Potasse, Magnésium.				
!! Vérifiez les compatibilités physiques et réglementaires lors de votre choix produit Attention à respecter les grammages ha de matières actives ex Glyphosate 450gr/ha sous la rang					

Méthodes alternatives et prophylactiques :

vigueur de la vigne. Mais il ne figure pas dans cette liste car celle-ci se veut applicable à tous les objectifs de rendement.

Bio-agresseurs	Techniques alternatives et prophylaxie	Objectifs
Mildiou	Drainage du sol	Limiter les flaques réduit les possibilités de formation de foyers primaires
	Enherbement, travail du sol, épamprage	Diminuer le développement d'organes verts à proximité du sol
	Travail du sol (avant risque mildiou élevé)	Détruire les plantules issues des semis de pépins
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation des grappes
Oïdium	Ebourgeonnage, effeuillage	Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV
	Maîtrise de la fertilisation azotée et enherbement	Réduire la vigueur
Black Rot	Destruction des bois de taille élimination des vieux bois et des baies momifiées	Limiter la source d'inoculum
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation du feuillage
Pourriture grise et acide	Drainage du sol	Limiter les « mouillères »
	Maîtrise de la fertilisation azotée, enherbement	Réduire la vigueur
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassement de végétation et aérer les grappes pour réduire les durées d'humectation
	Maîtrise des vers de grappes et de l'oïdium	Limiter les risques de porte d'entrée pour le champignon

Afin de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires des outils sont à votre disposition :

Il vous est possible d'utiliser des produits de **biocontrôle**, la liste est disponible en cliquant sur le [lien](#).

-Substances de bases / PNPP* : Les substances de bases en viticulture ITAB

-Soutien nutritionnel : Les désordres nutritionnels de la vigne (INRA)

Quelques résultats d'essais sur des produits alternatifs (Lien IFV)

- Proscrivez les mélanges de produits phytopharmaceutiques dangereux pour les abeilles.
- Les couverts végétaux et les différents enherbements implantés favorisent les auxiliaires, et le développement de nombreuses espèces qui sont bénéfiques à la vigne. [Lien](#)

ype-cos-enr- n°207-21/04/2021

La Chambre d'agriculture du LOT est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA."

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Lot. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Transition

Vos interlocuteurs

Pôle environnement et végétal
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr - 05 65 23 22 22

Julien BENIER, conseiller viticole
j.benier@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 45

Audrey Simao, Technicienne viticole
a.simao@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 30



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE ET DE L'ALIMENTATION
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Transition



Chambre d'agriculture du Lot
430 avenue Jean Jaurès
CS60199
46004 Cahors Cedex 9



VITILLOT PROTECTION

N°7 – 02/07/2025 d'après le BSV n°14 [Lien](#)

A retenir

Stade phénologique : Le stade fermeture de la grappe se généralise.



Puy
l'évêque



←
Soturac
Témoin non
traité

Traité
→



JEUDI 03	VENDREDI 04	SAMEDI 05	DIMANCHE 06	LUNDI 07	MARDI 08	MERCREDI 09
19° / 33°	20° / 36°	19° / 35°	18° / 26°	16° / 28°	15° / 27°	14° / 30°
▲ 5 km/h	▼ 10 km/h	▲ 10 km/h	► 15 km/h	▲ 15 km/h 40 km/h	▲ 15 km/h	▲ 10 km/h

*source Météofrance

Black rot : De nouvelles sorties sont en cours sur l'ouest.

Mildiou : La chaleur calme les sporulations mais soyez vigilant en cas d'orage.

Oidium : Les symptômes sont rares au vignoble.

Eudémis : Le vol est en cours, les pontes démarrent.

Cicadelles : Les populations augmentent

Flavescence Dorée : T1/T2 terminé -> T3 à venir pour les parcelles concernées.

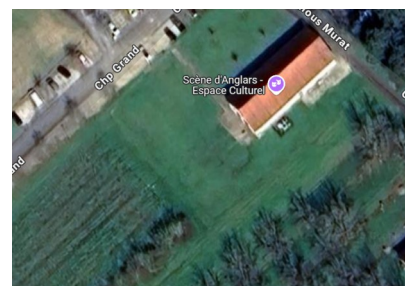
Bout de champ vigne :

Jeudi 10/07 10H

44.494206, 1.206127

Ferme Expérimentale

Ch grand 46140 Anglars Juillac



État sanitaire du vignoble :

Secteur	Mildiou	Black-Rot	Oïdium	Botrytis	Eudémis	Cicadelles
Vallée						
Vallée Ouest	+	+	-	-	+	+
Vallée Est	+	+	-	-	+	+
Plateau						
Plateau Ouest	+	+	-	-	+	+
Plateau Est	+	+	-	-	+	+
+ - Niveau de vigilance	Les symptômes diminuent avec les chaleurs		Stade de sensibilité jusqu'à fermeture		Traitement G2 à réaliser	Les populations augmentent



VITILLOT PROTECTION



Maladies et ravageurs :

-Black Rot : Des sorties sur grappe sont en cours sur l'ouest du vignoble. Surveillez les parcelles à risque jusqu'à véraison

-Mildiou : La canicule va limiter les contaminations, sur les parcelles fortement impactées ne relâchez pas la protection avant véraison.

-Oïdium : La maladie est rarement observable au vignoble.

-Eudémis : Le second vol est en cours, les traitements peuvent commencer. Adaptez la stratégie en fonction du produit utilisé (voir chapitre dédié)

[Lien pour consulter le relevé.](#)

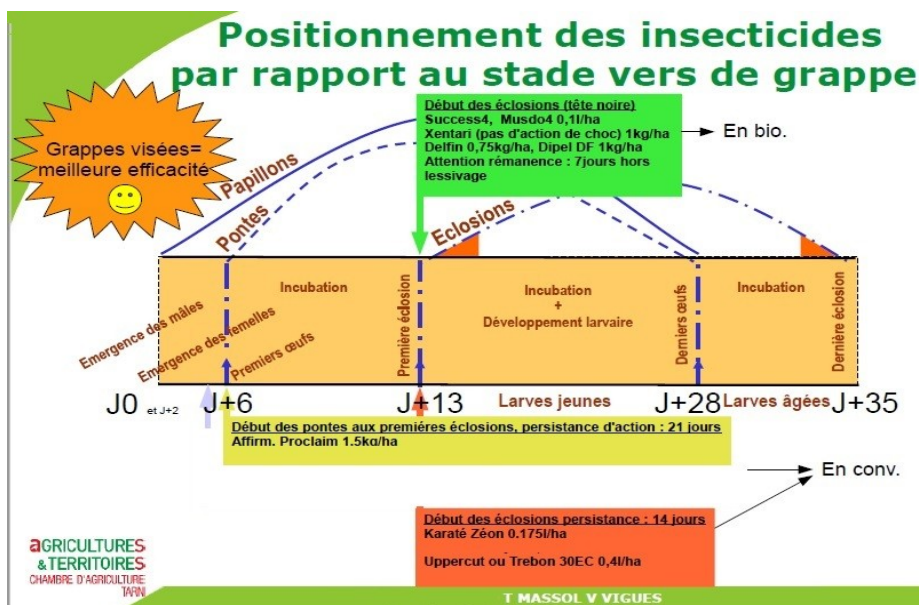
-Cicadelles : Les populations sont encore en augmentation. Les argiles, talc et lait de chaux sont des solutions qui permettent de contenir les populations et de diminuer les températures du feuillage et de la grappe lors de fortes chaleurs.

-Flavescence dorée : T1/T2 terminés. La date du T3 pour les parcelles dédiées vous sera communiqué sous peu.

Eudemis :

Privilégiez les traitements ciblés dans les grappes et conservez les produits mixtes (tordeuse/drosophiles) pour la G3 mi août.

La confusion posée en début de campagne est toujours active et vous protège pleinement. Toutefois surveillez la G3 et les drosophiles sur les parcelles et cépages à risques.





Talc, Argiles et Lait de chaux :

Ces substances vous permettent de limiter les réimplantations des cicadelles et d'éviter des coups de soleil. Des formes liquides existent pour les pulvés qui ne les tolèrent pas. Pour les formules en poudre une adjuvantation de type huile est favorable.

Pour aller plus loin sur les argiles et talc (lien)

Elles permettent de garder un feuillage sain tard dans la campagne et n'ont pas d'incidence sur la maturité du raisin.

→ Exemple chez Château Eugénie 46 Albas avec double dose de blanchiment (BNA) sur chardonnay en 2023 (essai renouvelé sur 2 ans sans effet) :

CONTROLE MATURITE																	oeno46@capel.fr																
N° Id.	App.	Mill.	N° Cuve	Coul.	Bilan	TAP	SUCRES g/l	Acid. Volant g/l H2SO4	Acidité Totale g/l H2SO4	pH	Acide Malique g/l	Ac Tartrique g/l	Potassium mg/l	Azote Organique mg/l	Azote Minéral mg/l	Azote Assimil mg/l	Acide Gluconique g/l	Glycerol g/l															
14	2023	Chardo-Non traité	3	CMAEF OSS	11,41	192	0,02	4,95	3,42	3,04	4,48	1539	268	90	358	0,9	0,4																
15	2023	Chardo-Traité	3	CMAEF OSS	11,23	189	0,02	5,25	3,42	3,44	4,71	1631	331	92	423	0,8	0,3																
ND = Non détecté / couleur : 1 rouge ; 2 vert ; 3 blanc																	TAP : TITRE ALCOOLIQUE PROBABLE / Coefficient CONVERSION : 16,83 g/l - Norme CEE / 16,30 g/l - Blanc & Rose / 17,30 g/l - Rouge																

ND = Non détecté / couleur : 1 rouge ; 2 rosé ; 3 blanc

TAP : TITRE ALCOOLIQUE PROBABLE / Coefficient CONVERSION : 16,83 g/l : Norme CEE / 16,30 g/l : Blanc & Rose / 17,30 g/l : Rouge

Mon réglage Pulvé IFV :



Le site **Mon Réglage Pulvé**, développé par l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV), est une plateforme gratuite et accessible à tous, destinée à aider les viticulteurs et conseillers techniques à optimiser le réglage de leurs pulvérisateurs.

Calcul et simulation des réglages : La plateforme permet de calculer et simuler les paramètres de pulvérisation, tels que le volume/ha théorique ou réel.

Choix des buses et pression d'utilisation : Grâce à une base de données regroupant 162 buses/pastilles x calibre, l'outil aide à sélectionner les buses appropriées et à déterminer la pression nécessaire pour atteindre le volume/ha souhaité.

Contrôle et ajustement des paramètres : Il est possible de connaître le débit d'une buse/pastille à une pression donnée ou de déterminer la pression à utiliser pour qu'une buse ait le débit souhaité.

Exportation des données : Tout est exportées au format Excel .



Préconisations

Privilégiez des produits mixtes mildiou / black rot ou black rot / oïdium afin de limiter votre consommation de produits phytosanitaires.

Attention aux DSR lors de vos choix de produits.

[Le document de référence pour la campagne 2025 et les méthodes alternatives en viticulture \(Lien\).](#)

		En conventionnel :			
Option 1	400 gr Cuivre métal (Bb ou Nordox) + soufre poudre 2kg (ou liq 1L) + 3kg LBG				
Option 2	Spécialités à base de Zoxamide (ex Ventaro 2,5) ou Pergado C/ Carial C 4kg + soufre poudre 2kg (ou liq 1L)				
Option 3 fort risque	Revoluxxio/Ampexxio 0,4 + soufre poudre 2-3kg (ou liq 1L)				
Option 4 /! CMR (compatible HVE mais perte d'un point)	Agenda ou Valiant 3 * + soufre poudre 2kg (ou liq 1L) * → fort risque ou taches de mildiou visibles				
Insecticide Flavescence Dorée / Cicadelles :	Mavrik 0,3		Decis P 0,83L		EN BIO : Pyrevert 1,5L
Tordeuses	Uppercut 0,4		Affirm/proclaim 1,5		EN BIO : Xentari 1kg
Cicadelles + Blanchiment Conventionnel et Bio	Argiles 4-7kg ou talcs en complément de l'insecticide → avec un adjuvant huileux pour faciliter l'application. → renouveler à chaque passage si le produit est lessivé pour éviter l'implantation des larves.				
	Ou Bna Pro 15L passages (lessivable 120mm) pour 150L de bouillie				
	En agriculture Biologique :				
Option 1	400 gr Cuivre métal (BB/Nordox) + soufre poudre 2kg (ou liquide 1L) + adjuvant				
Option 2 (taches de mildiou visibles)	400 gr Cuivre métal + soufre poudre 2kg (ou liquide 1) + Huiles essentielles d'orange douce 0,6 - 0,8 % /! 48 de beau temps impératif pour sécher les taches de mildiou				
Option 3 mildiou développé	Armicarb 3 + 0,3kg Nordox				
	Oligos et substances de bases :				
Pnpp / Substances de bases :	Les préparations à base d'ecorces de chêne de pissenlit et de camomille				
Carences / Oligos éléments :	Les apports d'oligos éléments avec de L'azote, Magnesium , Potassium				
!!! Vérifiez les compatibilités physiques et réglementaires lors de votre choix produit Attention à respecter les grammages ha de matières actives ex Glyphosate 450gr/ha sous la rang					

Méthodes alternatives et prophylactiques :

vigueur de la vigne. Mais il ne figure pas dans cette liste car celle-ci se veut applicable à tous les objectifs de rendement.

Bio-agresseurs	Techniques alternatives et prophylaxie	Objectifs
Mildiou	Drainage du sol	Limiter les flaques réduit les possibilités de formation de foyers primaires
	Enherbement, travail du sol, épamprage	Diminuer le développement d'organes verts à proximité du sol
	Travail du sol (avant risque mildiou élevé)	Détruire les plantules issues des semis de pépins
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation des grappes
Oïdium	Ebourgeonnage, effeuillage	Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV
	Maîtrise de la fertilisation azotée et enherbement	Réduire la vigueur
Black Rot	Destruction des bois de taille élimination des vieux bois et des baies momifiées	Limiter la source d'inoculum
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation du feuillage
Pourriture grise et acide	Drainage du sol	Limiter les « mouillères »
	Maîtrise de la fertilisation azotée, enherbement	Réduire la vigueur
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassement de végétation et aérer les grappes pour réduire les durées d'humectation
	Maîtrise des vers de grappes et de l'oïdium	Limiter les risques de porte d'entrée pour le champignon

Afin de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires des outils sont à votre disposition :

Il vous est possible d'utiliser des produits de **biocontrôle**, la liste est disponible en cliquant sur le [lien](#).

-Substances de bases / PNPP* : [Les substances de bases en viticulture ITAB](#)

-Soutien nutritionnel : [Les désordres nutritionnels de la vigne \(INRA\)](#)

[Quelques résultats d'essais sur des produits alternatifs \(Lien IFV\)](#)

- Proscrivez les mélanges de produits phytopharmaceutiques dangereux pour les abeilles.
- Les couverts végétaux et les différents enherbements implantés favorisent les auxiliaires, et le développement de nombreuses espèces qui sont bénéfiques à la vigne. [Lien](#)

ype-cos-enr- n°207-21/04/2021

La Chambre d'agriculture du LOT est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA."

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Lot. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

Ministère de l'Agriculture
et de la Pêche
Ministère de l'Environnement
et du Développement durable
Ministère de la Santé
Ministère de la Justice

Vos interlocuteurs

Pôle environnement et végétal
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr - 05 65 23 22 22

Julien BENIER, conseiller viticole
j.benier@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 45

Audrey Simao, Technicienne viticole
a.simao@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 30



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT



Chambre d'agriculture du Lot
430 avenue Jean Jaurès
CS60199
46004 Cahors Cedex 9



N°8 – 16/07/2025 d'après le BSV n°16 [Lien](#)

A retenir

Stade phénologique : Le stade fermeture est généralisé.



Bovila



←
Gamay
Glanes

Prayssac
→



JEUDI 17	VENDREDI 18	SAMEDI 19	DIMANCHE 20	LUNDI 21	MARDI 22	MERCREDI 23
14° / 34°	17° / 32°	17° / 25°	16° / 31°	16° / 25°	16° / 28°	16° / 29°
▼ 5 km/h	► 15 km/h	► 15 km/h	► 10 km/h	► 15 km/h 45 km/h	► 10 km/h	▲ 10 km/h

*source Météofrance

Black rot : Le stade de fin de sensibilité approche.

Mildiou : La chaleur calme les sporulations mais soyez vigilant en cas d'orage. Conservez un feuillage fonctionnel

Oidium : Peu de symptômes sont visibles au vignoble.

Eudémis : Le vol est terminé peu de perforations sont visibles.

Cicadelles : Les populations augmentent et dans certains cas les seuils d'interventions sont dépassés.

Flavescence Dorée : T3 à venir pour les parcelles concernées.

État sanitaire du vignoble :

Secteur	Mildiou	Black-Rot	Oïdium	Botrytis	Eudémis	Cicadelles
Vallée						
Vallée Ouest	+	-	-	+	+	+
Vallée Est	+	-	-	+	+	+
Plateau						
Plateau Ouest	+	-	-	+	+	+
Plateau Est	+	-	-	+	+	+
+ - Niveau de vigilance	Preservez le feuillage et attention aux orages		Stade de sensibilité se termine	Surveillez les parcelles avec des perforations	surveillez le 3e vol début août	Les populations augmentent



VITILLOT PROTECTION



Maladies et ravageurs :

-Black Rot : Les dernières sorties sont en cours mais à la marge.

-Mildiou : Les orages peuvent engendrer des repiquages et détériorer le feuillage, soyez couverts aux prochaines pluies annoncées.

-Oïdium : La maladie est rarement observable au vignoble.

-Eudémis : Le second vol est terminé. Adaptez la stratégie en fonction du produit utilisé (voir chapitre dédié)

[Lien pour consulter le relevé.](#)

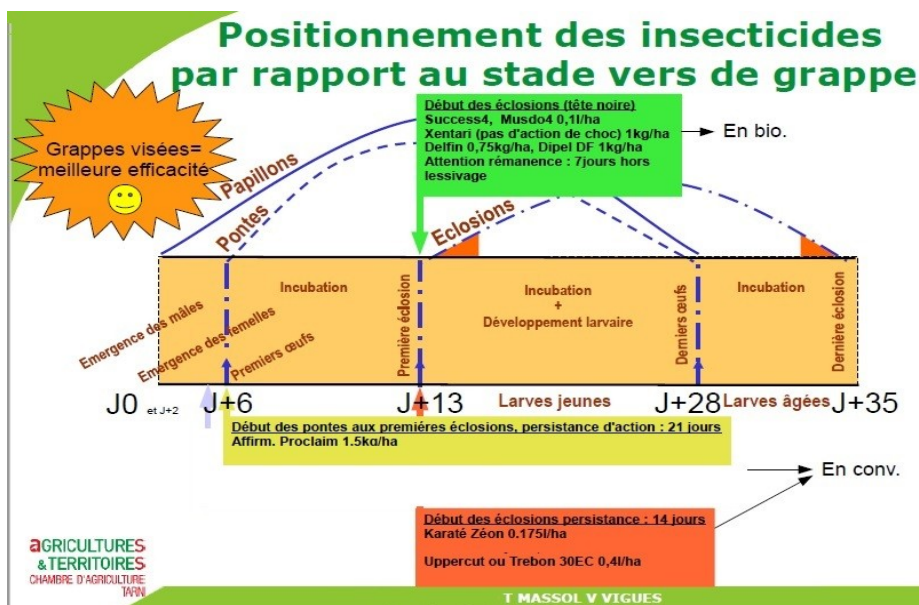
-Cicadelles : Les populations sont encore en augmentation. Les argiles, talc et lait de chaux sont des solutions qui permettent de contenir les populations et de diminuer les températures du feuillage et de la grappe lors de fortes chaleurs.

-Flavescence dorée : La date du T3 pour les parcelles dédiées vous sera communiqué sous peu.

Eudemis :

Privilégiez les traitements ciblés dans les grappes et conservez les produits mixtes (tordeuse/drozophiles) pour la G3 mi août.

La confusion posée en début de campagne est toujours active et vous protège pleinement. Toutefois surveillez la G3 et les drosophiles sur les parcelles et cépages à risques.





Talc, Argiles et Lait de chaux :

Ces substances vous permettent de limiter les réimplantations des cicadelles et d'éviter des coups de soleil. Des formes liquides existent pour les pulvés qui ne les tolèrent pas. Pour les formules en poudre une adjuvantation de type huile est favorable.

Pour aller plus loin sur les argiles et talc (lien)

Elles permettent de garder un feuillage sain tard dans la campagne et n'ont pas d'incidence sur la maturité du raisin.

→ Exemple chez Château Eugénie 46 Albas avec double dose de blanchiment (BNA) sur chardonnay en 2023 (essai renouvelé sur 2 ans sans effet) :

CONTROLE MATURITE																	oeno46@capel.fr										
N° Id.	App.	Mill.	N° Cuve	Coul.	Bilan	TAP	SUCRES g/l	Acid. Volatile g/l H2SO4	Acidité Totale g/l H2SO4	pH	Acide Malique g/l	Ac Tartrique g/l	Potassium mg/l	Azote Organique mg/l	Azote Minéral mg/l	Azote Assimil mg/l	Acide Gluconiq. g/l	Glycerol g/l									
14	2023		Chardo-Non traité	3	CMAEF OSS	11,41	192	0,02	4,95	3,42	3,04	4,48	1539	268	90	358	0,9	0,4									
15	2023		Chardo-Traité	3	CMAEF OSS	11,23	189	0,02	5,25	3,42	3,44	4,71	1631	331	92	423	0,8	0,3									
ND = Non détecté / couleur : 1 rouge ; 2 vert ; 3 blanc TAP : TITRE ALCOOLIQUE PROBABLE / Coefficient CONVERSION : 16,83 g/l - Norme CEE / 16,30 g/l - Blanc & Rose / 17,30 g/l - Rouge																											

ND = Non détecté / couleur : 1 rouge ; 2 rosé ; 3 blanc

TAP : TITRE ALCOOLIQUE PROBABLE / Coefficient CONVERSION : 16,83 g/l : Norme CEE / 16,30 g/l : Blanc & Rose / 17,30 g/l : Rouge

Mon réglage Pulvé IFV :



Le site **Mon Réglage Pulvé**, développé par l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV), est une plateforme gratuite et accessible à tous, destinée à aider les viticulteurs et conseillers techniques à optimiser le réglage de leurs pulvérisateurs.

Calcul et simulation des réglages : La plateforme permet de calculer et simuler les paramètres de pulvérisation, tels que le volume/ha théorique ou réel.

Choix des buses et pression d'utilisation : Grâce à une base de données regroupant 162 buses/pastilles x calibre, l'outil aide à sélectionner les buses appropriées et à déterminer la pression nécessaire pour atteindre le volume/ha souhaité.

Contrôle et ajustement des paramètres : Il est possible de connaître le débit d'une buse/pastille à une pression donnée ou de déterminer la pression à utiliser pour qu'une buse ait le débit souhaité.

Exportation des données : Tout est exportées au format Excel .



Préconisations

Privilégiez des produits mixtes mildiou / black rot ou black rot / oïdium afin de limiter votre consommation de produits phytosanitaires.

Attention aux DSR lors de vos choix de produits.

[Le document de référence pour la campagne 2025 et les méthodes alternatives en viticulture \(Lien\).](#)

		En conventionnel :			
Option 1	250/300 gr Cuivre métal (Bb ou Nordox) + soufre poudre 2kg (ou liq 1L)				
Option 2	250/300 gr Cuivre métal (Bb ou Nordox) + soufre poudre 2kg (ou liq 1L) + 3kg LBG				
Option 3 fort risque	Spécialités à base de Zoxamide (ex Ventaro 2,5) ou Pergado C/ Carial C 4kg + soufre poudre 2kg (ou liq 1L)				
Option 4 /! CMR (compatible HVE mais perte d'un point)	Agenda ou Valiant 3 * + soufre poudre 2kg (ou liq 1L) * → fort risque ou taches de mildiou visibles				
Insecticide Flavescence Dorée / Cicadelles :	Mavrik 0,3		Decis P 0,83L		EN BIO : Pyrevert 1,5L
Tordeuses	Uppercut 0,4		Succes 4 0,1L	EN BIO : Xentari 1kg ou Succes 4 0,1L	
Cicadelles + Blanchiment Conventionnel et Bio	Argiles 4-7kg ou talcs en complément de l'insecticide → avec un adjuvant huileux pour faciliter l'application. → renouveler à chaque passage si le produit est lessivé pour éviter l'implantation des larves.				
	Ou Bna Pro 15L passages (lessivable 120mm) pour 150L de bouillie				
	En agriculture Biologique :				
Option 1	300 gr Cuivre métal (BB/Nordox) + soufre poudre 2kg (ou liquide 1L) + adjuvant				
Option 2 (taches de mildiou visibles)	300 gr Cuivre métal + soufre poudre 2kg (ou liquide 1) + Huiles essentielles d'orange douce 0,6 - 0,8 % /! 48 de beau temps impératif pour sécher les taches de mildiou				
Option 3 mildiou développé	Armicarb 3 + 0,3kg Nordox				
Option 4 Blanchiment + Cuivre	BNA DRY 15Kg + Nordox 0,3kg -> Pour 150L d'eau minimum				
		Oligos et substances de bases :			
Pnpp / Substances de bases :	Les préparations à base d'ecorces de chêne de pissenlit et de camomille				
Carences / Oligos éléments :	Les apports d'oligos éléments avec de L'azote, Magnesium , Potassium				
!!! Vérifiez les compatibilités physiques et réglementaires lors de votre choix produit Attention à respecter les grammages ha de matières actives ex Glyphosate 450gr/ha sous la rang					

Méthodes alternatives et prophylactiques :

vigueur de la vigne. Mais il ne figure pas dans cette liste car celle-ci se veut applicable à tous les objectifs de rendement.

Bio-agresseurs	Techniques alternatives et prophylaxie	Objectifs
Mildiou	Drainage du sol	Limiter les flaques réduit les possibilités de formation de foyers primaires
	Enherbement, travail du sol, épamprage	Diminuer le développement d'organes verts à proximité du sol
	Travail du sol (avant risque mildiou élevé)	Détruire les plantules issues des semis de pépins
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation des grappes
Oïdium	Ebourgeonnage, effeuillage	Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV
	Maîtrise de la fertilisation azotée et enherbement	Réduire la vigueur
Black Rot	Destruction des bois de taille élimination des vieux bois et des baies momifiées	Limiter la source d'inoculum
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation du feuillage
Pourriture grise et acide	Drainage du sol	Limiter les « mouillères »
	Maîtrise de la fertilisation azotée, enherbement	Réduire la vigueur
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassement de végétation et aérer les grappes pour réduire les durées d'humectation
	Maîtrise des vers de grappes et de l'oïdium	Limiter les risques de porte d'entrée pour le champignon

Afin de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires des outils sont à votre disposition :

Il vous est possible d'utiliser des produits de **biocontrôle**, la liste est disponible en cliquant sur le [lien](#).

-Substances de bases / PNPP* : [Les substances de bases en viticulture ITAB](#)

-Soutien nutritionnel : [Les désordres nutritionnels de la vigne \(INRA\)](#)

[Quelques résultats d'essais sur des produits alternatifs \(Lien IFV\)](#)

- Proscrivez les mélanges de produits phytopharmaceutiques dangereux pour les abeilles.
- Les couverts végétaux et les différents enherbements implantés favorisent les auxiliaires, et le développement de nombreuses espèces qui sont bénéfiques à la vigne. [Lien](#)

ype-cos-enr- n°207-21/04/2021

La Chambre d'agriculture du LOT est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA."

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Lot. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Transition

Vos interlocuteurs

Pôle environnement et végétal
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr - 05 65 23 22 22

Julien BENIER, conseiller viticole
j.benier@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 45

Audrey Simao, Technicienne viticole
a.simao@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 30



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Liberté Égalité Fraternité



Chambre d'agriculture du Lot
430 avenue Jean Jaurès
CS60199
46004 Cahors Cedex 9



VITILLOT PROTECTION

N°9 – 30/07/2025 d'après le BSV n°18 [Lien](#)

A retenir

Stade phénologique : La véraison se généralise.

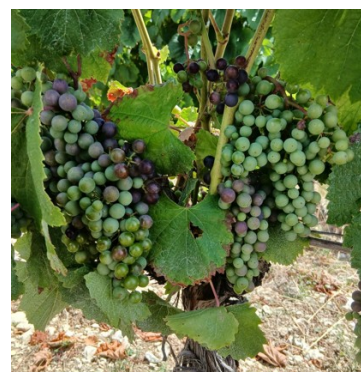


Puy
L'évêque



←
Anglars
Juillac

Trespoux R
→



JEUDI 31



15° / 29°
▲ 10 km/h

VENDREDI 01



15° / 29°
▲ 15 km/h

SAMEDI 02



15° / 29°
▲ 15 km/h

DIMANCHE 03



13° / 31°
▼ 10 km/h

LUNDI 04



14° / 33°
▲ 10 km/h

MARDI 05



17° / 33°
▲ 15 km/h

MERCREDI 06



18° / 35°
▼ 10 km/h

*source Météofrance

Black rot : Le stade de sensibilité est terminé.

Mildiou : Des repiquages sont possibles en cas d'orages.

Eudémis : Le 3^e vol débute surveillez les pièges afin de bien positionner les produits.

Cicadelles : La pression est forte conservez un feuillage fonctionnel.

Flavescence Dorée : T3 en cours du 28/07/25 au 11/08/25.

État sanitaire du vignoble :

Secteur	Mildiou	Black-Rot	Oïdium	Botrytis	Eudémis	Cicadelles
Vallée						
Vallée Ouest	+	-	-	+	+	++
Vallée Est	+	-	-	+	+	++
Plateau						
Plateau Ouest	+	-	-	+	+	++
Plateau Est	+	-	-	+	+	++
+ - Niveau de vigilance	Preservez le feuillage et attention aux orages		Stade de sensibilité se termine	Surveillez les parcelles avec des perforations	3e vol en cours	Les populations sont préoccupantes



VITILLOT PROTECTION

Maladies et ravageurs :

-Mildiou : Les orages peuvent engendrer des repiquages et détériorer le feuillage, soyez couverts aux prochaines pluies annoncées.

-Eudémis : Le troisième vol débute. Adaptez la stratégie en fonction du produit utilisé (voir chapitre dédié)

[Lien pour consulter le relevé.](#)

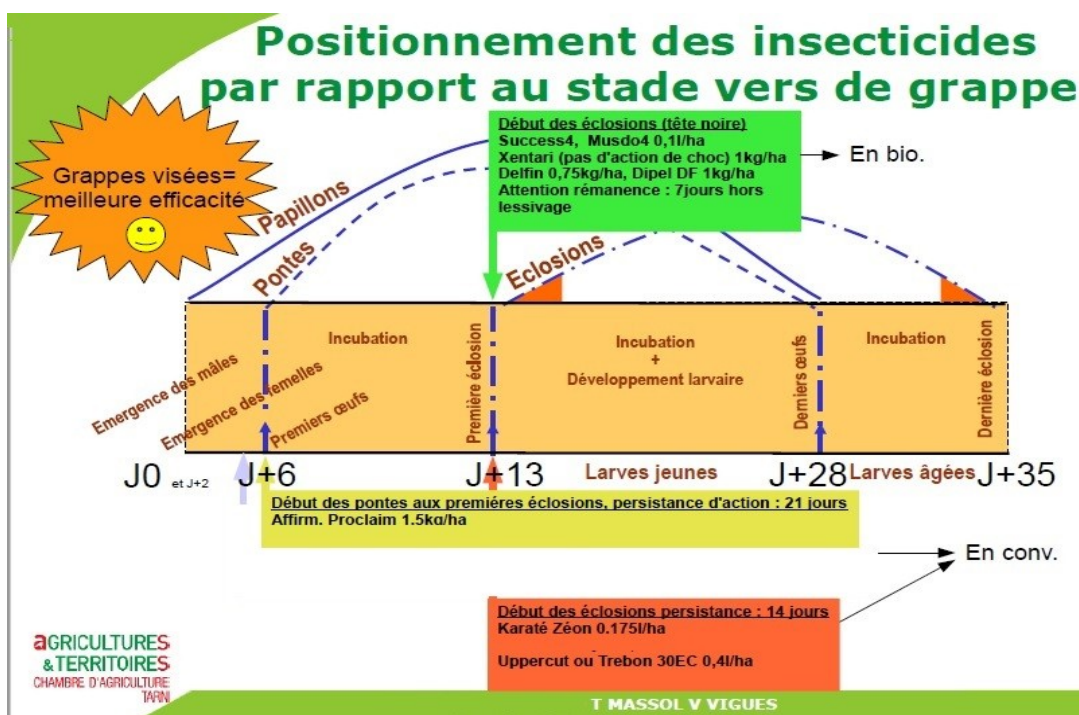
-Cicadelles : Les populations sont encore en augmentation. Les argiles, talc et lait de chaux sont des solutions qui permettent de contenir les populations et de diminuer les températures du feuillage et de la grappe lors de fortes chaleurs. Un traitement mixte eudémis/cicadelle peut être envisageable.

-Flavescence dorée : Traitements en cours. La prospection démarrera courant août.

Eudémis :

Privilégiez les produits mixtes (tordeuse/drozophiles) type spinosad pour cette G3 mi août.

La confusion posée en début de campagne est toujours active et vous protège pleinement. Toutefois si les perforations étaient nombreuses un traitement peut être nécessaire en ciblant également les drozophiles sur les parcelles et cépages à risques.





Talc, Argiles et Lait de chaux :

Ces substances vous permettent de limiter les réimplantations des cicadelles et d'éviter des coups de soleil. Des formes liquides existent pour les pulvés qui ne les tolèrent pas. Pour les formules en poudre une adjuvantation de type huile est favorable.

Pour aller plus loin sur les argiles et talc (lien)

Elles permettent de garder un feuillage sain tard dans la campagne et n'ont pas d'incidence sur la maturité du raisin.

→ Exemple chez Château Eugénie 46 Albas avec double dose de blanchiment (BNA) sur chardonnay en 2023 (essai renouvelé sur 2 ans sans effet) :

CONTROLE MATURITE																	oeno46@capel.fr									
N° Id.	App.	Mill.	N° Cuve	Coul.	Bilan	TAP	SUCRES g/l	Acid. Volatile g/l H2SO4	Acidité Totale g/l H2SO4	pH	Acide Malique g/l	Ac. Tartrique g/l	Potassium mg/l	Azote Organique mg/l	Azote Minéral mg/l	Azote Assimil mg/l	Acide Gluconiq. g/l	Glycerol g/l								
14	2023	Chardo-Non traité	3	CMAEF OSS	11,41	192	0,02	4,95	3,42	3,04	4,48	1539	268	90	358	0,9	0,4									
15	2023	Chardo-Traité	3	CMAEF OSS	11,23	189	0,02	5,25	3,42	3,44	4,71	1631	331	92	423	0,8	0,3									
ND = Non détecté / couleur : 1 rouge ; 2 vert ; 3 blanc TAP : TITRE ALCOOLIQUE PROBABLE / Coefficient CONVERSION : 16,83 g/l - Norme CEE / 16,30 g/l - Blanc & Rose / 17,30 g/l - Rose																										

ND = Non détecté / couleur : 1 rouge ; 2 rosé ; 3 blanc

TAP : TITRE ALCOOLIQUE PROBABLE / Coefficient CONVERSION : 16,83 g/l : Norme CEE / 16,30 g/l : Blanc & Rosé / 17,30 g/l : Rouge

Mon réglage Pulvé IFV :



Le site **Mon Réglage Pulvé**, développé par l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV), est une plateforme gratuite et accessible à tous, destinée à aider les viticulteurs et conseillers techniques à optimiser le réglage de leurs pulvérisateurs.

Calcul et simulation des réglages : La plateforme permet de calculer et simuler les paramètres de pulvérisation, tels que le volume/ha théorique ou réel.

Choix des buses et pression d'utilisation : Grâce à une base de données regroupant 162 buses/pastilles x calibre, l'outil aide à sélectionner les buses appropriées et à déterminer la pression nécessaire pour atteindre le volume/ha souhaité.

Contrôle et ajustement des paramètres : Il est possible de connaître le débit d'une buse/pastille à une pression donnée ou de déterminer la pression à utiliser pour qu'une buse ait le débit souhaité.

Exportation des données : Tout est exportées au format Excel .



Préconisations

Privilégiez des produits mixtes mildiou / black rot ou black rot / oïdium afin de limiter votre consommation de produits phytosanitaires.

Attention aux DSR lors de vos choix de produits.

[Le document de référence pour la campagne 2025 et les méthodes alternatives en viticulture \(Lien\).](#)

		En conventionnel :			
Option 1	250/300 gr Cuivre métal (Bb ou Nordox) + soufre poudre 2kg (ou liq 1L)				
Option 2	250/300 gr Cuivre métal (Bb ou Nordox) + soufre poudre 2kg (ou liq 1L) + 3kg LBG				
Option 3 fort risque	Pergado C/ Carial C 4kg + soufre poudre 2kg (ou liq 1L)				
Option 4 /\ CMR (compatible HVE mais perte d'un point)	Agenda ou Valiant 3 * + soufre poudre 2kg (ou liq 1L) * → fort risque ou taches de mildiou visibles				
Insecticide Flavescence Dorée / Cicadelles :	Mavrik 0,3		Decis P 0,83L		EN BIO : Pyrevert 1,5L
Tordeuses	Uppercut 0,4		Succes 4 0,1L	EN BIO : Xentari 1kg ou Succes 4 0,1L	
Cicadelles + Blanchiment Conventionnel et Bio	Argiles 4-7kg ou talcs en complément de l'insecticide → avec un adjuvant huileux pour faciliter l'application. → renouveler à chaque passage si le produit est lessivé pour éviter l'implantation des larves.				
	Ou Bna Pro 15L passages (lessivable 120mm) pour 150L de bouillie				
	En agriculture Biologique :				
Option 1	300 gr Cuivre métal (BB/Nordox) + soufre poudre 2kg (ou liquide 1L) + adjuvant				
Option 2 (taches de mildiou visibles)	300 gr Cuivre métal + soufre poudre 2kg (ou liquide 1) + Huiles essentielles d'orange douce 0,6 - 0,8 % /\ 48 de beau temps impératif pour sécher les taches de mildiou				
Option 3 Blanchiment + Cuivre	BNA DRY 15Kg + Nordox 0,3kg -> Pour 150L d'eau minimum				
	Oligos et substances de bases :				
Pnpp / Substances de bases :	Les préparations à base d'ecorces de chêne de pissenlit et de camomille				
Carences / Oligos éléments :	Les apports d'oligos éléments avec du Potassium ou Fer pour la mise en reserve si grosses carences				
/\ Vérifiez les compatibilités physiques et réglementaires lors de votre choix produit Attention à respecter les grammages ha de matières actives ex Glyphosate 450gr/ha sous la rang					

Méthodes alternatives et prophylactiques :

vigueur de la vigne. Mais il ne figure pas dans cette liste car celle-ci se veut applicable à tous les objectifs de rendement.

Bio-agresseurs	Techniques alternatives et prophylaxie	Objectifs
Mildiou	Drainage du sol	Limiter les flaques réduit les possibilités de formation de foyers primaires
	Enherbement, travail du sol, épamprage	Diminuer le développement d'organes verts à proximité du sol
	Travail du sol (avant risque mildiou élevé)	Détruire les plantules issues des semis de pépins
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation des grappes
Oïdium	Ebourgeonnage, effeuillage	Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV
	Maîtrise de la fertilisation azotée et enherbement	Réduire la vigueur
Black Rot	Destruction des bois de taille élimination des vieux bois et des baies momifiées	Limiter la source d'inoculum
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation du feuillage
Pourriture grise et acide	Drainage du sol	Limiter les « mouillères »
	Maîtrise de la fertilisation azotée, enherbement	Réduire la vigueur
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassement de végétation et aérer les grappes pour réduire les durées d'humectation
	Maîtrise des vers de grappes et de l'oïdium	Limiter les risques de porte d'entrée pour le champignon

Afin de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires des outils sont à votre disposition :

Il vous est possible d'utiliser des produits de **biocontrôle**, la liste est disponible en cliquant sur le [lien](#).

-Substances de bases / PNPP* : [Les substances de bases en viticulture ITAB](#)

-Soutien nutritionnel : [Les désordres nutritionnels de la vigne \(INRA\)](#)

[Quelques résultats d'essais sur des produits alternatifs \(Lien IFV\)](#)

- Proscrivez les mélanges de produits phytopharmaceutiques dangereux pour les abeilles.
- Les couverts végétaux et les différents enherbements implantés favorisent les auxiliaires, et le développement de nombreuses espèces qui sont bénéfiques à la vigne. [Lien](#)

ype-cos-enr- n°207-21/04/2021

La Chambre d'agriculture du LOT est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA."

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Lot. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

Ministère de l'Agriculture
et de la Pêche
Ministère de l'Environnement
et du Climat

Vos interlocuteurs

Pôle environnement et végétal
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr - 05 65 23 22 22

Julien BENIER, conseiller viticole
j.benier@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 45

Audrey Simao, Technicienne viticole
a.simao@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 30



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT



Chambre d'agriculture du Lot
430 avenue Jean Jaurès
CS60199
46004 Cahors Cedex 9



N°10 – 30/10/2025 d'après le BSV bilan [Lien](#)

Bilan 2025

La campagne 2024-2025 a été marquée par une pluviométrie totale de 873 mm, inférieure à celle de 2023-2024 mais supérieure à la moyenne des 29 dernières années dans le Lot.

Les pluies ont été concentrées surtout en avril 2025, avec un excès notable en avril (+111 %, 150 mm). et également un épisode intense les 19-20 mai (plus de 60 mm), favorisant le développement du mildiou mais avec des possibilité de traiter. Ensuite, les pluies ont été plus rares et localisées, avec un déficit très marqué en été.

Côté températures, la campagne a été moins chaude que les trois précédentes, mais reste au-dessus de la moyenne des 29 dernières années (14,1°C contre 13,2°C).

Nous avons relevé des événements climatiques marquants :

Des orages, de la grêle et de fortes pluies les 19-20 mai et des vagues de chaleur à partir de mi-juin jusqu'en août. Et surtout une absence de précipitations >10 mm du 15/06 au 01/09.



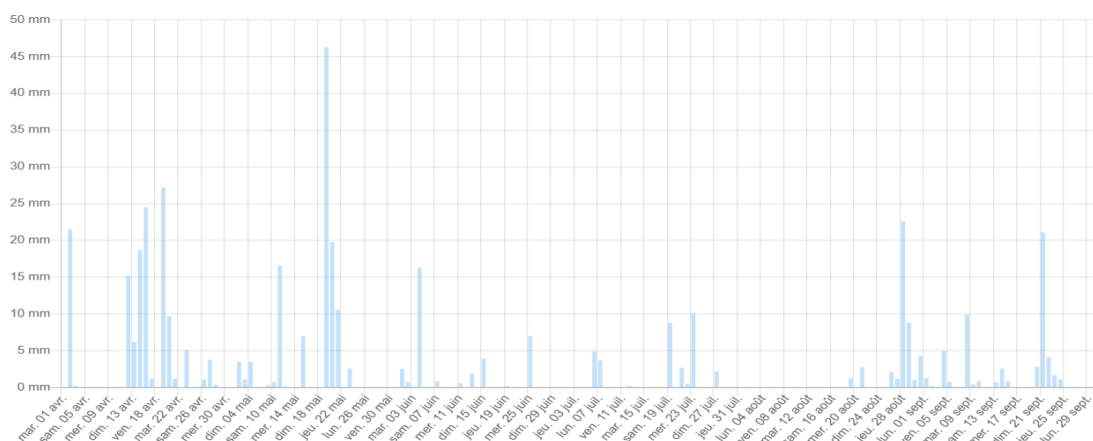
Les stades phénologiques :

*Source BSV Cahors

Stades clés	Stade 5 Pointe verte	Stade 9 2-3 Feuilles étalées	Stade 17 Boutons floraux séparés	Stade 19 Début floraison	Stade 25 Fin floraison	Stade 33 Fermeture de la grappe	Stade 35 Début Véraison
2017*	1 ^{er} -5 avril	20 avril	20 -25 mai	30 mai	1 ^{er} -5 juin	30 juin-1 ^{er} juil	30 juillet
2018	10-15 avril	20 avril	20 mai	30 mai-5 juin	10 juin	10 juillet	31 juil-5 août
2019	30 mars-9 avril	19-26 avril	21-28 mai	04-11 juin	18-25 juin	17 juillet	30 juil-5 août
2020	24 mars-1 ^{er} avril	10 avril	12 mai	19 mai	26 mai	30 juin	21 juillet
2021*	1 ^{er} -8 avril	16 avril	26 mai-1 ^{er} juin	1 ^{er} -8 juin	15 juin	13 juillet	3-10 août
2022	1-15 avril	20-26 avril	17-20 mai	24 mai	31 mai	28 juin	26 juillet
2023	3-11 avril	13-25 avril	16-20 mai	30 mai-5 juin	5-12 juin	3-13 juillet	5 août
2024*	25-30 mars	8-14 avril	01-26 mai	03-09 juin	17-23 juin	8-28 juillet	30 juillet
2025	5-8 avril	15-20 avril	13-20 mai	27 mai	11 juin	5-22 juillet	29 juillet

Evolution des stades lors du millésime 2025 comparée aux années précédentes (moyenne sur le vignoble incluant les parcelles précoces et tardives) *année de gel de printemps

La pluviométrie :



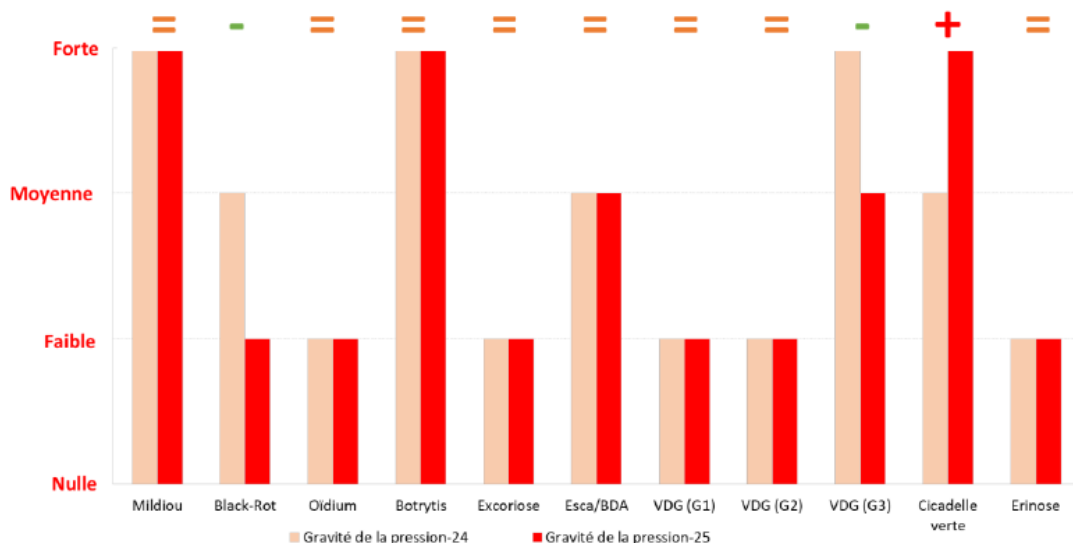


VITILLOT PROTECTION



Maladies et ravageurs :

Régularité et gravité



-Mildiou : La campagne a été compliquée jusqu'à post floraison avec des pluies très régulières et lessivantes pour les personnes utilisant des produits cupriques obligeant à renouveler les traitements plusieurs fois par semaine. Les renouvellements ont été possibles cette année contrairement à 2023.

Le mildiou a ensuite séché avec les fortes chaleurs.

-Point de réussite : Un pulvérisateur bien réglé, le bon choix de matières actives et dans le bon ordre. Verrouiller avant floraison et attaquer tôt car nous n'avons plus de produits curatifs. Pour les produits de contact, l'adjuvantation est un vrai plus.

-Black rot : La saison a été assez calme et a permis de gérer sereinement le black rot. Soyez tout de même vigilants sur les parcelles déjà touchées les précédentes années et en bio en supprimant les momies. Les premières contaminations interviennent souvent très tôt et nous observons les symptômes jusqu'à 25 jours plus tard.

-Point de réussite : En bio de grosses quantités de soufre (6-8 kg mini) dès pointe verte avec adjuvantation et jusqu'à 6 feuilles puis diminuer en fonction des températures et des stades.

En conventionnel : alternez les matières actives et ne pas intervenir trop tard





[Le document de référence pour la campagne 2025 et les méthodes alternatives en viticulture \(Lien\).](#)

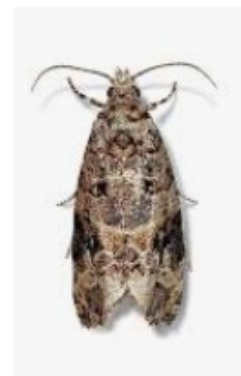
-Oidium : La lutte contre le black rot couvre la majorité des stades de sensibilité.



-Botrytis : La maladie s'est développée principalement suite aux pluies de septembre. L'effeuillage en restant raisonnable favorise l'aération des grappes et limite la propagation. Les différents produits existant fonctionnent bien sous réserve d'un bon positionnement et d'une gestion des tordeuses rigoureuse.

-Eudémis : la campagne a été assez calme puis s'est accélérée en G3 avec des observations assez fréquentes de perforations sur grappes. Une mauvaise gestion de la tordeuse peut créer des portes d'entrée dans les baies pour la drozophile et le botrytis

-Point de réussite : La confusion sexuelle est très efficace mais peut nécessiter un renfort certaines années notamment en G3. Les produits à base de spinosad sont également efficaces sur la drozophile. Tous les traitements pour la tordeuse sont à privilégier en localisé dans la zone fructifère.



-Cicadelles : Les pressions augmentent d'année en année. Certaines parcelles ont été fortement attaquées malgré une protection adaptée et le cumul des luttes (chimique et physique). La cicadelle verte devient de plus en plus problématique dans le sud ouest. Pour le moment nous n'avons pas détecté de présence de cicadelles africaines qui peuvent défolier la vigne en une semaine.



-Point de réussite : Attaquer tôt avec dans l'ordre type Karaté ou Decis puis Mavrik puis Uppercut ou combiner avec de l'argile, talc ou BNA. En bio le nombre de passages avec les barrières physiques fonctionne à condition d'attaquer tôt (début juin) et d'effectuer des traitements avec du pyrèthre (utilisé sur la flavescence dorée).

-Désherbage : Les pluies du printemps ont favorisé la pousse et dilué les produits racinaires et en surface. Cette année la combinaison mécanique a donné de bons résultats. Sur les parcelles difficiles en graminées un produit racinaire d'hiver peut faire la différence.

-Point de réussite : Combiner les matières actives et le travail mécanique. (Pour le glyphosate, adjuvanter et corriger la dureté de l'eau afin de maximiser son efficacité avec les faibles grammages restants.



- **Désherbage d'hiver** : Sur des parcelles avec Ray grass résistant au Glyphosate / FOP / Sulfonilurées un désherbage racinaire d'hiver avec de la propyzamide (KerbFlo)/!\ **CMR2** peut s'avérer judicieux pour réduire le nombre de graminées

Il est important d'appliquer le produit sur un sol froid (inférieur à 8°C) car le produit se dégrade au-delà. L'action est longue car il entre dans les plantes par voie racinaire.

Kerb Flo en vigne



Dose unique de
1.875 L/Ha



De mi novembre
à mi janvier



Sur sol humide et
non saturé en
eau

- Efficace sur les graminées hivernales, même résistantes.
- Mode d'action racinaire systémique.
- Agit sur plantes levées et sur les graines en germination
- Sélectivité complète même en présence de complants
- Utilisable sur vigne adulte (> 3 ans)
- Utilisable même en conditions humides ou par temps de gel.

PHOTOS DU 3 JUILLET



Foliaire =
pas d'efficacité sur ray-grass



Kerb Flo + Foliaire =
ray-grass éliminé à 95%



Kerb Flo + Foliaire suivi
d'antigerminatif =
Gestion du ray-grass, dicots & PSD*

Pulvérisation :

Le site [Mon Réglage Pulvé](#), développé par l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV), est une plateforme gratuite et accessible à tous, destinée à aider les viticulteurs et conseillers techniques à optimiser le réglage de leurs pulvérisateurs.

Calcul et simulation des réglages : La plateforme permet de calculer et simuler les paramètres de pulvérisation, tels que le volume/ha théorique ou réel.

Choix des buses et pression d'utilisation : Grâce à une base de données regroupant 162 buses/pastilles x calibre, l'outil aide à sélectionner les buses appropriées et à déterminer la pression nécessaire pour atteindre le volume/ha souhaité.

Contrôle et ajustement des paramètres : Il est possible de connaître le débit d'une buse/pastille à une pression donnée ou de déterminer la pression à utiliser pour qu'une buse ait le débit souhaité.

Arrêté buses anti dérive :

Une nouvelle liste de buses anti dérive est parue vous pouvez la retrouver sur le lien ci dessous :

<https://info.agriculture.gouv.fr/boagri/instruction-2025-694><https://info.agriculture.gouv.fr/boagri/instruction-2025-69>



Attention





Flavescence dorée :

Le niveau de piégeage a été une nouvelle fois assez faible en 2025, et nous avons constaté un retard d'environ 2 semaines sur le piégeage des cicadelles adultes par rapport aux années précédentes. Ce retard a également été observé dans d'autres départements, notamment l'Aveyron.

Communes prospectées 2025 : Castelnau Montratier, Saint Paul Flaugnac, Labastide Marnhac, Soturac, Touzac, Anglars Juillac, Grézels, Pescadoires, Puy l'évêque, Prayssac, Gourdon, Lendou, Martel, Loupiac, Bellefont la Rauze, Castelfranc, Vire sur Lot soit 1366 ha.

Les conditions météorologiques de ce début d'automne ont permis de prospecter jusqu'à mi-octobre, jusqu'à ce que la dégradation des feuilles ne permette plus une observation fiable.



Nous observons une présence plutôt faible des cas de jaunisses (et majoritairement du bois noir). Néanmoins, il faut relativiser ces observations, les zones à foyers historiques n'étant plus prospectées de façon systématique, et une expression des symptômes du bois noir particulièrement faible cette année.

La mobilisation doit donc rester forte dans tout le vignoble. Mi-novembre, chaque exploitant, ayant une parcelle contaminée cette campagne, recevra un courrier mettant en évidence les ceps contaminés par une jaunisse (flavescence dorée ou bois noir). Ces ceps contaminés sont à arracher au plus tard le 1er mars 2026, selon l'arrêté préfectoral en vigueur.

Pour rappel cette lutte collective est une action menée par le FDGDON 46 en collaboration avec la Chambre d'agriculture du Lot, financée à 35% par le SRAL (subvention liée à lutte obligatoire d'un organisme nuisible de quarantaine) et à 65% par les syndicats viticoles du département.

Pour obtenir une attestation de participation de manière collective à la campagne de prospection pour votre exploitation pour l'année 2025 (demandée par exemple pour la certification HVE), vous pouvez faire la demande par mail à fdgdon46@fredon-occitanie.fr.

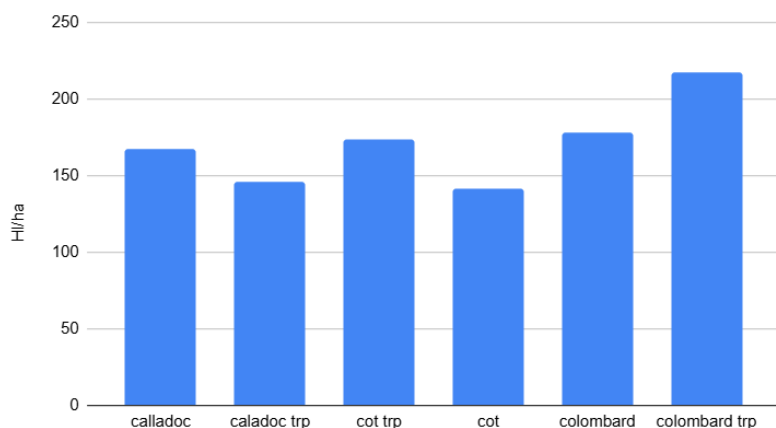


Vitrine IGP :

Une vitrine multi cépages est en place chez Château Eugénie depuis plusieurs années :

L'objectif étant d'évaluer le rendement de plusieurs cépages (cot/calladoc/colombard) en conditions optimales.

Irriguée et conduite en condition réelle cette année les rendements obtenus sont les suivants : (obj profil rosé ou blanc)



Rendements par bloc de cépage (3 rangs entiers de 100m) vendangés à la machine.

Ratio : 140kg pour 1hl

Conduite conventionnelle HVE
W sol 1 rang sur 2

Fertilisation sur l'année en 2 apports :
50U/N

Irrigation 3x30mm
15/07- 01/08- 15/08
Goutte à goutte

TAP : 10,47 / 9,44 / 8,37 / 10,54 / 8,55 / 7,75

→ Tap sur jus de vendange le 16/09

Merci à Jérôme Couture et Christophe Delarge pour le temps consacré pour la conduite et aussi leur retour d'expérience lors de la visite de ce début d'année !





AGENDA :



Du 25 au 27 novembre 2025 → possibilité de
covoiturage en cours, merci de contacter
BENIER Julien 06 25 76 26 45
j.benier@lot.chambagri.fr

Formations diversifications :

- Novembre 2025 : Noix de pécan, olivier et forêt
- Janvier 2026 : Châtaigne, noisette
- Février 2026 : Kiwi, pistache, amande
- Mars 2026 : Figuier.

Pour tout complément d'information
[Le catalogue de formation 2026 ICI](#)

Inscription merci de contacter le service
formation - Téléphone : 05 65 23 22 13
formation@lot.chambagri.fr



**Le Concours général agricole se tiendra
du 21 février au 1^{er} mars 2026**

Dates d'inscriptions: du 5 novembre 2025 au 8 janvier 2026

Plus d'informations sur le lien suivant :

<https://www.concours-general-agricole.fr/candidat/comment-participer/participer-au-concours-de-s-vins/>

La Chambre d'Agriculture du Lot, vous invite à une réunion technique à destination des agriculteurs sur la mise en place de **boisements forestiers sur des terres agricoles** disponibles notamment à la suite de la restructuration du vignoble en vallée du Lot.

La rencontre sera animée par **Jocelyn DIBOIS**, conseiller forestier à la Chambre d'agriculture du Lot, en partenariat avec **Samuel GUIBERT**, ingénieur forestier à la coopérative forestière **Alliance Forêts Bois**.



Elle aura lieu, le :

Vendredi 28 novembre 2025
au **Pôle viticole à Anglars-Juillac**
Voir sur [Google Maps](#)
A 9h30 - (Accueil café à partir de 9h00)

Programme de la matinée

Salle de réunion du Pôle viticole

- Information et sensibilisation à la plantation forestière
- Diagnostic forestier
- Réglementation forestière liée au boisement des terres agricoles
- Adaptation des essences forestières face au changement climatique
- Leviers financiers pour la plantation forestière
- Fiscalité forestière



Visite de terrain : plantation mélangée de feuillus à **Pescadoires**



Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter **Jocelyn DIBOIS**, conseiller forestier, par téléphone au 06 15 46 45 10 ou par email à j.dibois@lot.chambagri.fr

pe-cos-enr- n°207-21/04/2021

La Chambre d'agriculture du LOT est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytosanitaires sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA.

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Lot. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

Vos interlocuteurs

Pôle environnement et végétal

environnement-vegetal@lot.chambagri.fr - 05 65 23 22 22

Julien BENIER, conseiller viticole
j.benier@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 45

Audrey SIMAO, Technicienne viticole
a.simao@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 30



Mémo cuivre :



VITICULTURE

ACTUALITÉS CUIVRE

22 Octobre 2025



Le 15 juillet dernier, l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a publié ses décisions concernant les demandes de **renouvellement de 19 produits (AMM) à base de cuivre utilisables en viticulture**.

La campagne viticole 2026 va donc être marquée par **de nombreux changements** concernant les produits à base de cuivre : retraits, modifications réglementaires...

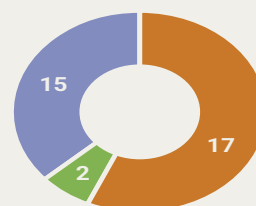
Avec cette note, faites le point sur ceux que vous pouvez encore utiliser.

Avant le 15 juillet 2025

- 34 AMM* cuivre à disposition

Après le 15 juillet 2025

- 17 AMM* cuivre sont retirées par la France, seulement 2 sont conservées.
- Les produits prévoyant la possibilité de traiter à des doses > 500 g de cuivre métal / traitement ont été retirés.
- Les 15 AMM restantes sont en attente de réévaluation en Italie



AMM* renouvelées (juillet 2025) ●
AMM* retirées (utilisation -> janvier 2027) ●
AMM* en attente de renouvellement (en Italie) ●



VITILLOT PROTECTION



Quels produits ne pourrai-je plus utiliser après le 15 janvier 2027 ?

AMM RETIRÉES (UTILISABLES JUSQU'AU 15 JANVIER 2027)

Notre conseil

Vérifiez vos stocks et vos prévisionnels phyto !

Produits	Matière active	AMM ou Permis de commerce parallèle	Formulation	Retrait AMM	Retrait d'usage vigne
BOUILLIE BORDELAISE VALLES BORDOCURE CUPERVAL 20 WP BOUILLIE BORDELAISE VALLES BLEUE BORMIX BOUILLIE SOLAISE BOUILLIE BORDELAISE VALLES 20 BLEUE	sulfate de cuivre	7800305	WP	x	
BLUE SHIELD HI BIO	hydroxyde de cuivre	2090133	WG	x	
BORDO 20 MICRO BOUILLIE PROTECT WG CUPRO TOP 20 WG CUPRUSSUL 20 WG CUPERVIC 20 WG VALLES 20 WG	sulfate de cuivre	7800305	WG		x
COPERNICO HIBIO WG HYDRO SUPER 25 WG MEXIRAM HIBIO WG	hydroxyde de cuivre	2090134	WG	x	
CUIVRISTAL	hydroxyde de cuivre	2180657	WG	x	
CUPROZIN 35 WP	oxychlorure de cuivre	2180889	WP	x	
FUNGURAN OH SCALDIS OH	hydroxyde de cuivre	9000277	WP	x	
FUNGURAN OH 300 SC KOCIDE FLOW KUPROFLOW	hydroxyde de cuivre	9800304	SC	x	
KOCIDE 2000 KOCIDE 35 DF	hydroxyde de cuivre	9700401	WG		x
KOCIDE OPTI CARAVELLE EXTRA KOCIDE INOV	hydroxyde de cuivre	2090170	WG		x
LIMPIC 124 SC SULFOPEC CUIVRE 124 S	sulfate de cuivre	2180671	SC	x	
NUCOP HI BIO WG MEXIRAM COPREN HI BIO WG COPACABANA HIBIO	hydroxyde de cuivre	2090135	WG	x	
OUIROK SC	oxychlorure de cuivre	2180679	SC	x	
SODICUIVRE 50 CURENOX 50 WP	oxychlorure de cuivre	9300490	WP	x	
STYROCUIVRE DF CUPRAFOR MICRO CURENOX 50 WG PLOXY 50 WG	oxychlorure de cuivre	9400346	WG		x
SUPER BOUILLIE MACCLESFIELD 80	sulfate de cuivre	7500716	WP	x	
BOUILLIE BORDELAISE NC 20K	Hydroxyde de cuivre	2010509	WP	x	

15 juillet 2025
Retrait des AMM



15 janvier 2026
Date limite de vente
des AMM retirées

15 janvier 2027
Date limite d'utilisation
des AMM retirées

31 décembre 2029
Ré-évaluation du cuivre





VITILLOT PROTECTION



Notre conseil

Gardez ce tableau précieusement jusqu'à vos prochaines réévaluations

Quels sont les produits que je peux encore utiliser ?

AMM RENOUVÉLÉES OU EN ATTENTE DE RENOUVELLEMENT (PARTIE 1)

Nom préparation commerciale	Matière active	AMM ou permis de commerce parallèle	Formulation	ZNT eau	DVP	DSR/DSPPR (m)	Spe1	Dose homologuée	Concentration en cuivre métal	Nombre d'appli max	Délai minimum entre 2 applications	Autorisation durant la floraison
AIRONE SC GRIFON SC BADGE SC	Hydroxyde et Oxychlorure de cuivre	2180829	SC	20/50	20 m	0	OUI	2/2,5 L	272g/Kg	5	7 jours	oui avec contrainte horaire
KOURANE	Hydroxyde et Oxychlorure de cuivre	2200106	SC	Equivalent AIRONE SC								
KOURANE SC	Hydroxyde et Oxychlorure de cuivre	2200139	SC	Equivalent AIRONE SC								
KOPERMIX 272 SC	Hydroxyde et Oxychlorure de cuivre	2200108	SC	Equivalent AIRONE SC								
BOUILLIE BORDELAISE CAFFARO WG MOLYA EVOPRATIC FB	Sulfate de cuivre	2110006	WG	20/50	0	0	OUI	5/3 kg	200g/Kg	3	0	oui avec contrainte horaire
CHAMP FLO AMPLI	Hydroxyde de cuivre	2000517	SC	20	0	10	OUI	1,3 L	360,3 gr/L	3	7 jours	Non
CUPROCOL DUO COPRANTOL DUO BADGE WG EVORAM	Hydroxyde et Oxychlorure de cuivre	2180670	WG	20/50	20	0	OUI	2/2,5 Kg/ha	280 g/kg	5	7 jours	oui avec contrainte horaire
BICOPPER 280 WG	Hydroxyde de cuivre	2210347	WG	Equivalent CUPROCOL DUO								
CUPROXAT SC FREGATE SC TRI-BASE BLUE TRI-BASE	Sulfate de cuivre tribasique	2090119	SC	20	0	0	OUI	3,95 L/ha	190 g/L	5	0	oui avec contrainte horaire
TERCOPPER 190 SC	Sulfate de cuivre tribasique	2200517	SC	Equivalent CUPROXAT SC								
DANICOPR	Sulfate de cuivre tribasique	2210771	SC	Equivalent CUPROXAT SC								
EVO TRIBASIC PADONE ROGAN	Sulfate de cuivre tribasique	2180246	WG	50	20	0	OUI	1,8kg/ha	300gr/kg	6	8 jours	oui avec contrainte horaire
HELIOCUIVRE HELIOTERPEN CUIVRE	Hydroxyde de cuivre	9900227	SC	50	0	10	OUI	1L/ha	400 gr/L	10	7 jours	Non



Les deux produits en vert (Champ Flo Ampli et Heliocuire) ont vu leurs AMM renouvelées le 15 juillet 2025 et, dès lors, leur réglementation a évolué. Référez-vous au dernier tableau (le vert) pour connaître leurs nouvelles règles d'utilisation.

Suite du tableau ↓

AMM RENOUVÉLÉES OU EN ATTENTE DE RENOUVELLEMENT (PARTIE 2)

Nom préparation commerciale	Matière active	AMM ou permis de commerce parallèle	Formulation	ZNT eau	DVP	DSR/DSPPR (m)	Spe1	Dose homologuée	Concentration en cuivre métal	Nombre d'appli max	Délai minimum entre 2 applications	Autorisation durant la floraison
CUBIO	Hydroxyde de cuivre	2220097	SC	Equivalent HELIOCUIVRE								
HYDCOPPER 645 SC	Hydroxyde de cuivre	2220777	SC	Equivalent HELIOCUIVRE								
MANIFLOW BORDOFLOW	Sulfate de cuivre	2090121	SC	20	0	0	OUI	6l/ha	124 g/L	5	0	oui avec contrainte horaire
CAZOFLOW	Sulfate de cuivre	2110042	SC	Equivalent MANIFLOW								
NORDOX VITIS NORDOX XLV KOBBER VINTREET	Oxyde de cuivre	2170702	WG	20 / 50	20	0	OUI	1,33/1,66 kg/ha	450 g/kg	5	7 jours	oui avec contrainte horaire
NOVICURE CUPROFLEX ULTRA	Sulfate de cuivre tribasique	2160694	WG	50	20	0	OUI	1,875 kg/ha	400 gr/kg	5	0	oui avec contrainte horaire
BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERS	Sulfate de cuivre	9500452	WG	5	0	0	NON	3,75 Kg/ha	200 gr/kg	5	0	oui avec contrainte horaire
CUPPEDANI	Sulfate de cuivre	2190738	WG	Equivalent BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERS								
BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERS NC EQAL DG	Sulfate de cuivre	9800474	WG	5	0	0	NON	3,75 Kg/ha	200 gr/kg	5	0	oui avec contrainte horaire
BAURDO	Sulfate de cuivre	2200589	WG	Equivalent BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERS NC								
BOUILLIE BORDELAISE MANICA	Sulfate de cuivre	9300571	WP	5	0	0	NON	7,5kg/ha	200 gr/kg	5	0	oui avec contrainte horaire
BOUILLIE CAZORLA 20 PM	Sulfate de cuivre	2100061	WP	Equivalent BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERS MANICA								
BOUILLIE BORDELAISE MANICA N.C TUTOR	Sulfate de cuivre	2010618	WP	5	0	0	NON	7,5kg/ha	200 gr/kg	5	0	oui avec contrainte horaire
KENTAN 40 WG	Hydroxyde de cuivre	2110021	WG	20	0	0	NON	3 kg/ha	400 gr/kg	3	0	oui avec contrainte horaire
NORDOX 75 WG MOJOX 75 WG	Oxyde de cuivre	2010130	WG	5	0	0	NON	2kg/ha	750 g/kg		0	oui avec contrainte horaire
CAZCOPOR75	Oxyde de cuivre	2100088	WG	Equivalent NORDOX 75WG								
YUCCA	Hydroxyde de cuivre	2000210	SC	5	0	0	NON	8,4 L/ha	377,5 g/L		0	oui avec contrainte horaire
CAZCUPER	Hydroxyde de cuivre	2140223	WG	20	0	0	NON	3 kg/ha	250 g/kg	5	0	oui avec contrainte horaire



VITILLOT PROTECTION



Quelles sont les nouvelles règles d'utilisation du Champ Flo Ampli et de l'Heliocuire ?

Notre conseil

Assurez-vous que vous êtes en règle depuis le 15 juillet 2025

AMM RENOUVELÉES (RÈGLES APPLICABLES DÈS LE 15 JUILLET 2025)

Champ Flo Ampli® (AMM : 2000517)		Heliocuire® (AMM : 9900227)	
Avant le 15/07/2025	Maintenant	Avant le 15/07/2025	Maintenant
-	Spe1	-	Spe1
Autorisé avec contraintes horaires	Spe8	Autorisé avec contrainte horaire	Spe8
-	Délai minimum de 7 jours entre 2 applications	-	Délai minimum de 7 jours entre 2 applications
-	DSPPR de 10 m	-	DSPPR de 10 m + Utilisation d'un système antidérive réduisant la dérive de 50%
ZNT 5 m DVP 0 m	ZNT eau 20 m dont DVP 20 m	ZNT 5 m DVP 0 m	ZNT eau 50 m dont DVP 20 m
2 L/ha Soit 720 g de cuivre métal	1,3 L/ha max application soit 468g de cuivre métal	3 L/ha soit 1200g de cuivre métal	1 L/ha max application soit 400g de cuivre métal
12	3 applications max / an (mildiou) 3 applications max /an (nécrose bactérienne)	5	10 applications max / an
-	Utilisable entre BBCH 15 et 91	-	Utilisable entre BBCH 14 et 85
-	EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1 En cas de contact avec la culture traitée : obligation du port de gants en nitrile dès application du produit jusqu'au vendanges	-	EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1 En cas de contact avec la culture traitée : obligation du port de gants en nitrile dès application du produit jusqu'au vendanges

Lexique

AMM : Autorisation de Mise sur le Marché. Une AMM peut couvrir plusieurs produits.

Spe1 : Utilisation limitée à 4kg/ha/an stricte

Spe8 : Interdiction d'utilisation totale durant la floraison

DSPPR : Distance de Sécurité Personnes Présentes et Résidents. Non réductible.

DSR : Distance de Sécurité Riverains. Réductible en utilisant des systèmes de réduction de la dérive.

ZNT : Zone Non Traitée

DVP : Dispositif Végétalisé Permanent

EPI : Équipement de Protection Individuel

BBCH : Échelle des stades de développement phénologique

ATTENTION

Ces listes ne mentionnent pas l'intégralité des produits. Si un produit n'apparaît pas dans cette liste vérifiez son numéro d'AMM indiqué sur l'étiquette. N'hésitez pas à consulter le site internet **e-phy/ANSES** en entrant le numéro d'AMM de votre produit (PPP).

En cas de doute sur un produit vous pouvez consulter
<https://lephy.anses.fr/>



Document publié le 22 octobre 2025, ces données sont susceptibles d'évoluer selon la réglementation.

En aucun cas le groupe de travail ne pourra être tenu pour responsable de toute omission ou de toute erreur dans ces tableaux.

Par exemple, il ne pourra pas être responsable de l'accident ou de la mauvaise mise en œuvre des produits phytosanitaires, résultant d'erreurs typographiques ou autres qui auraient pu figurer dans ces documents.

Vos interlocuteurs

Pour tout renseignement, nous sommes à votre disposition :

Julien BENIER, conseiller viticole
j.benier@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 45

Audrey SIMAO, technicienne viticole
a.simao@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 30

environnement-vegetal@lot.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Lot
430 Avenue Jean Jaures
CS60199
46004 CAHORS CEDEX 9

Consultez les dernières actualités sur :
lot.chambre-agriculture.fr